

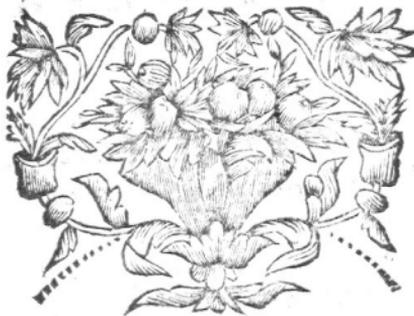
LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses.

NOVEMBRE 1719.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
& Marchand Libraire.

M. D. CC. XIX.

Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Impériale & Catholique, & Approbation du Commissaire Examineur.

AVIS AU PUBLIC.

ON aura soin de faire paroître ce Journal regulierement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invités de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sr. André Chevalier, Imprimeur & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ce Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement: on trouve chez lui le fond de cet Ouvrage, qui a commencé en Juillet 1704. avec le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusques à la Paix de Risvick; ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui, comme à la source.

L'on trouve aussi chés ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differents Journaux Litteraires, Historiques & Politiques.

423

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE;

Ou Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Novembre 1719.

ARTICLE I.

*Qui contient les Manifestes du Czar & de S.
M. Danoise, publiés avant leur irruption
en Suede, & quelques piéces de Poésie.*

QUoi que l'on soit persuadé que la diversité des matieres fait le principal agrément des Journaux, on est cependant obligé de retrancher ce qu'il y avoit de prêt ce mois-ci, de Litterature, & de le réserver pour une autre fois, afin de faire place à quelques piéces interessantes concernant ce qui s'est passé dans le Nord.

Je suppose que l'on est assez instruit des affaires de ce País, par ce que nous en avons rapporté dans nos Journaux précédens: On y trouve une peinture assez exacte qu'on l'a pû tracer de la fâcheuse situation où la Suede s'est trouvée depuis la mort de Charles XII. tué devant Frederiksha1, dénuée de tout secours & sans Alliez: menacée d'un

côté par l'Armée Danoise qui avoit traversé sans obstacle la Norwège, & se trouvoit déjà sur les Frontières de ce Royaume, prête à y pénétrer; ravagée par l'Armée Moscovite, qui avoit porté le fer & le feu jusques dans le sein de ces Etats, & vouloit la forcer à accepter la Paix à des conditions honteuses. Mais ce seroit manquer d'exécration, si après avoir donné cette légère idée du triste état de la Suède, on ne raportoit pas les motifs qui ont pu porter les Puissances ennemies de cette Monarchie à la traiter avec tant de dureté. C'est ce que l'on verra dans les deux Manifestes suivans, que ces Princes firent publier avant leur irruption dans ce Royaume: on devoit les trouver avant les Relations que nous avons donné des exécutions que les Danois & les Russiens ont faites tant en Norwège qu'en Suède, mais ils n'ont paru qu'à présent, & il vaut mieux en faire mention qu'au peu tard, que d'omettre ce qui peut éclaircir des faits d'une telle importance.

Manifeste de Sa Majesté Czarienne touchant la descente des Moscovites en Suède.

*Manifeste
du Czar au
sujet de la
descente des
Moscovites en
Suède.*

NOUS PIERRE premier, par la grace de Dieu, Czar & Autocrateur de tous les Russiens, &c. &c. Sçavoir faisons par cette à tous, & particulièrement aux hauts & bas Etats, tant Seculiers qu'Ecclesiastiques du Royaume de Suède. Comme il est généralement notoire, combien de tems a actuellement duré cette sanglante guerre entre les

deu'

deux Couronnes de Russie & de Suede, & que l'on a des avis sûrs que non seulement du tems de S. M. Charles XII de glorieuse memoire, mais a ssi pendant le Regne de S. M. R. d'à present, on a insinué comme une chose certaine aux Sujets du Royaume de Suede, & surtout à ceux qui n'ont pas été informez des circonstances de l'affaire, que nôtre implacabilité étoit la seule cause de la continuation de cette longue guerre d'autant que nous n'avions fait paroître la moindre inclination pour la Paix, ni voulu faire reflexion sur les propositions faites par la Suede, dans le seul dessein de renverser entierement & de conquérir le Royaume de Suede, ou bien de s'emparer encore de quelques unes de ses Provinces; nous nous sommes trouvez obligez de détourner par le present Manifeste, ces accusations dont on nous a chargé sans aucun fondement, tant par le passé que presentement, & d'exposer au contraire à tout le monde nôtre innocence, la justice de nôtre cause, & nôtre inclination pour la Paix. Et bien que nous ne soyons nullement intentionnez de faire un ample recit de toutes & chacunes raisons, qui ont donné lieu et à cette guerre dès le commencement, nous avons crû néanmoins absolument necessaire d'en faire quelque mention aussi succinctement qu'il sera possible, & de démontrer, que quoi que nous ayons eu des raisons suffisantes à une rupture, eu égard au grand nombre de forfaits du côté de la Suede à nôtre Couronne, & à ce que dans le siecle passé, contre les Alliances & Traitez de Paix, on nous a ravi des Pais & Provinces appartenantes de
tout

tout tems à nôtre dite Couronne, nous n'avons pourtant jamais eu l'intention de commencer une guerre pour ce sujet, si nous n'y eussions pas été obligé par le nouvel affront fait à nôtre propre Personne, & par les rusées embuches dressées sur nôtre vie par le Gouverneur General de Dalberg, lors que nous passâmes par la Ville de Riga avec nôtre Ambassade, qui étoit destinée vers des Cours Etrangères, surtout puis qu'après avoir fait demander une juste satisfaction, tant par les Ambassadeurs de Suede, alors residans en nôtre Cour, que par d'autres Puissances, nous n'avons pû rien obtenir là-dessus; & qu'aucontraire & de surplus, la Cour de Suede a pris une resolution fort insultante, qui nous fut insinuée par le Sieur Knipererona, Resident de Suede à nôtre Cour, contenant refus de nos demandes, comme si nos accusations étoient fausses, nonobstant les preuves que nous en avons données nous-mêmes aux Ambassadeurs de Suede, tant par écrit que de bouche, pour les représenter à S. M. Suedoise. Et quoi qu'enfin la guerre ait été entamée pour vanger le tort qu'on nous avoit fait, nous avons pourtant à la suite en tems de bons & de mauvais succez, jusqu'à cette heure, & toujours, fait connoître nôtre desir de la Paix avec la Couronne de Suede, & par les conditions proposées suivant le cours des conjonctures, nous avons suffisamment montré nôtre moderation; mais avant l'année passée il nous a été impossible de parvenir à des Negotiations, moins encore à la Paix, parce que S. M. Suedoise n'y étoit pas inclinée. Et lors que du tems de nôtre séjour en Hollande

en 1717. nous fûmes informez de l'intention pacifique de S. M. Suedoise par plusieurs de ses Ministres, premierement par le Secretaire Preys, Resident alors à la Haye, ensuite par le General Welling, & enfin par le Baron Gotes, & que même celui-ci nous proposa les Isles d'Aland pour y tenir le Congrez, nous y avons consenti d'abord, y ayant aussi disposé nôtre fidele Allié le Roi de Prusse; car bien que nous y ayons invité tous nos autres Alliez, il nous a été impossible de les persuader d'envoyer leurs Ministres ausdites Negociations, comme n'y étant pas inclinéz, surtout le Roi d'Angleterre qui avoit ses vûes particulieres.

Nonobstant tout cela au commencement de l'année 1718. nous avons d'abord dépêché nos Ministres audit Congrez, qui ont traité avec les Plenipotenciaires de S. M. S. & ont continué jusqu'à son décès, où nous avons accordé à la Couronne de Suede des conditions si avantageuses, que malgré le penchant que S. M. S. avoit notoirement pour la guerre, elles ont fait impression sur son esprit, en sorte que des deux côtez nous avons indubitablement attendu en peu de tems la conclusion d'une solide Paix, & même d'une alliance plus étroite entre les deux Couronnes, si les Conferences avoient continuées quelques semaines & si elles n'avoient été interrompuës par la funeste mort de Sa Maj. le Roi de Suede. D'ailleurs pour mieux mettre au jour nôtre sincere intention pour la Paix, n'ayant fait aucune Amnistie avec S. M. Suedoise, & par consequent ayant eu les mains libres pour toutes les operations de guerre; aussi étant en état l'Été
passé

paillé d'embarquer sur nos Galeres, qui étoient toutes prêtes, une Armée de trente mille hommes, & de les débarquer dans le cœur du País de la Coutonne de Suede, & peut être de penetrer jusques dans la residence, dont nous avons eu même la plus belle occasion, étant informez que du côté des Suedois il ne s'étoit fait ni par Mer ni par Terre le moindre préparatif pour nous résister: nous n'avons pourtant pû nous y résoudre en aucune maniere, par cette seule raison, afin qu'il n'y eût aucune aparence auprès de la Nation Suedoise, comme si, sous le prétexte de negocier la Paix, nous intentions la ruine de ce Royaume, d'autant que nous avons eu une intention très-ficere, d'établir non seulement une paix durable & une bonne amitié avec ladite Nation, mais aussi de lui procurer des avantages perpetuels dans le Commerce, pareils a ceux de nôtre propre Nation. Quoi qu'aussi nous ayons eu des avis assez précis, tant de la mort de Sa Majesté le Roi de Suede, que des desordres qui se sont passés du tems de l'élection de Sa Majesté Royale presentement Regnante, comme aussi de la perte que les Troupes Suedoises ont faite dans leur retraite de Norrwege; & que nous avons fort bien sçû que la Suede n'avoit pris la moindre précaution pour empêcher une invasion de nôtre Armée: outre que pendant cet Hiver les glaces ont été si fermes entre la Suede & la Finlande, qu'on y a pû faire passer sûrement une Armée entiere & son Artillerie; & qu'encore de nôtre côté les Troupes pourvûes d'Artillerie & de Munitions de guerre & de bouche, ayent été toutes prêtes à

Abe

Abo pour ladite fin, nous n'y avons pourtant pas voulu recourir par les raisons ci-dessus alleguées, mais nous avons donné à nos Troupes les ordres exprés, de n'entreprendre aucune operation de guerre (horsmis deux ou trois petits Partis qui étoient commandez pour aller reconnoître l'état interieur du Royaume de Suede) dans la ferme attente que comme la Regence de Suede nouvellement établie, étoit actuellement mise en ordre convenable, tous les bons Patriotes dans ce Royaume employeroient tous leurs soins pour avancer le salut & la prospérité de leur Patrie, & que nous n'aurois à attendre que le renouement des Negotiations & la conclusion d'une prompte paix. C'est pourquoy nous avons fait par nos Ministres à Aland des assurances de nôtre inclination constante pour la Paix, tant au Plenipotentiaire de Suede, le Comte de Gylemborg, qu'à Sa Maj. R. aujourd'hui Regnante, & aux Etats du Royaume; mais avant que la mort du Roi, & l'avenement de la Reine au Trône, nous fussent notifiés: sur quoi ledit Ministre nous a fait de bouche l'assurance reciproque, ce que S. M. a fait par écrit, ensemble avec la notification, que le Baron de Lilienstet seroit envoyé audit Congrez comme premier Plenipotentiaire à la place du Baron Gortz; & de surplus ledit Comte de Gylemborg nous a même assuré que ce Plenipotentiaire arriveroit sans faute à Aland au commencement du mois d'Avril, tant pour renouier les Conférences, que pour conclure la Paix; nous en avons encore moins pû douter, puisque malgré la grande inclination que le feu Roi de Suede

Suede de glorieuse memoire , avoit pour la guerre : presque la plûpart des conditions étoient actuellement réglées entre nous de son vivant ; de sorte que suivant nôtre present succez , & selon les conjonctures , le Royaume de Suede seroit parvenu à de grands avantages , puisque cette Couronne auroit par là non seulement pû recouvrer plusieurs Pays & Villes , mais aussi obtenir d'autres avantages considerables. Mais quoique nous ayons encore attendu jusqu'au mois de Juin , sans entreprendre les moindres operations de guerre , la susdite assurance n'a eu nulle suite , & nous n'avons pas même pû attendre l'envoi dudit Ministre à Aland : aussi le Comte de Gyllemborg a presenté par ordre de Sa Majesté Royale . une Declaration par écrit à nos Ministres , par où il paroît suffisamment que la Couronne de Suede n'est pas intentionnée de faire la Paix avec nous , mais plutôt de continuer la guerre ; puisqu'elle y demande la restitution de presque toutes les Provinces que nous avons conquises sur elle pendant cette guerre , sans aucune Negociation préalable , & qu'au cas contraire , on refuse non seulement l'envoi dudit Ministre à Aland , en nous menaçant de la rupture du Congrez , & de la prolongation de la guerre , mais on conteste aussi sous plusieurs prétextes frivoles , l'admission du Ministre que nôtre fidele allié le Roi de Prusse avoit député pour ladite Negociation , nonobstant qu'il y fut envoyé sur les assurances de Sa Majesté defunte de glorieuse memoire. D'a lleurs on est entré du côté de la Suede dans des Negociations particulieres avec d'au-

tres Puissances, desquelles on ne doit pas attendre ni de danger en tems de guerre, ni de profit en tems de paix, tout à nôtre exclusion; même avec menaces de vouloir prendre contre nous toutes sortes de mesures dangereuses, & l'on ne cherche encore qu'à nous amuser par la prolongation du Congrèz d'Aland sans aucune Negociation. Après quoi comme nous voyons & apercevons tout le dessein de la Suede, nous nous trouvons obligez sous l'invocation & l'assistance Divine, de reprendre nôtre recours aux Armes, & d'ordonner à nos Troupes de faire une irruption dans les Pays de la Couronne de Suede, non pas justement dans la vûë d'en conquérir & emparer encore quelques uns, mais seulement pour parvenir à une paix desirée, laquelle nous souhaitons sous les mêmes conditions que du passé, & ne prétendons plus rien pour nous de la Couronne de Suede, mais sommes plutôt prêts de ceder des conquêtes que nous avons actuellement en main. Au contraire nous déclarons qu'en cas que la Couronne de Suede ne fasse pas paroître de l'inclination pour entrer dans une paix avec nous, nous serons alors obligez d'entreprendre & de continuer sous l'aide de Dieu les plus vigoureuses operations de guerre, jusques dans le cœur du Royaume de Suede, mais aussi en ce cas-là nous protestons devant Dieu & tout le monde, contre les maux qui pourroient en survenir aux Sujets dudit Royaume, & surtout du sang humain innocent qui pourroit être répandu après la publication de ce nôtre sincere dessein, sur lequel nous prenons pour témoin le
Dieu

Tout Puissant & en rendons responsables ceux qui par une passion ou intérêt particulier, ont travaillé d'empêcher la conclusion de la paix avec nous. Nous espérons donc que le grand Dieu soutiendra encore nos Armes dans cette entreprise, comme il a fait autrefois, & nous avons ordonné que le présent Manifeste soit publié & notifié à tous les Sujets de ladite Couronne, pour leur servir d'avis afin qu'ils puissent prendre des moyens & conseils salutaires pour détourner leur perte & ruine prochaine, ce qui peut ne se faire que par la conclusion de la paix avec nous. Cependant ainsi que de notre côté nous avons toujours été prêts, nous le sommes encore présentement, à conclure la Paix comme dessus est dit, sous des conditions raisonnables, & en ce cas là de faire cesser d'abord toutes hostilités. *Donné sur notre Flotte au mois de Juillet 1719.*

On voit assez qu'il étoit d'une nécessité indispensable de rendre public ce Manifeste de S. M. Czarienne, pour éclaircir les affaires du Nord, desquelles on n'avoit parlé jusqu'à présent qu'avec beaucoup d'incertitude. A l'égard des exécutions que les Russiens ont faites en Suede, on en a publié des relations qui quoi qu'un peu différentes les unes des autres, conviennent toutes cependant des cruels ravages qu'ils ont faits dans ce Royaume, & du triste état dans lequel ils l'ont laissé avant leur retraite. *Voyez les Journaux precedens aux Articles du Nord.*

Vici à présent le Manifeste que Sa M. Daquoise fit publier avant d'approcher des Frontières

des Princes &c. Novemb. 1719. 433
Frontieres de Suede, qui n'est pas moins
intéressant que celui du Czar.

*Manifeste du Roi de Dannemarck & de Nor-
wege, à l'occasion de la marche de son Ar-
mée de Norwege dans les Pais dépendans
de la Couronne de Suede.*

NOUS FREDERIC IV. Roi de *Manifeste*
Dannemarck & de Norwege, &c. Sça- *de Sa Maj.*
voir faisons, que nous étant après la mort *Devote con-*
du Roi de Suede de trouver cette Couronne *tre la Sued-*
disposée à la Paix, nous avons envoyé exprés *le.*
à Stokolme, pour voir si les sentimens de
cette Couronne étoient tels, qu'elle vouût fai-
re quelques propositions de Paix: mais nous
avons appris que l'Assemblée qui s'est tenue à
Stokolme, regardoit plutôt l'intérêt particu-
lier de chaque Membre, qu'elle ne tendoit à
la Paix & au repos public.

Sur cela nous avons résolu, au nom de Dieu,
de rassembler nôtre Armée, tant Maritime que
de Terre, en vûë d'obliger la Reine de Suede,
conjointement avec le Senat, de garantir leurs
Sujets de la ruine entière qui les menaçoit.
Comme nous ne voulons aucunement conti-
nuer la guerre avec le fer & le feu, & que nôtre
intention est d'obtenir, tant pour nos Sujets
que pour ceux de la Suede, une Paix solide
& durable, nous avons jugé à propos de faire
sçavoir à tous les habitans du Pais, tant Eccle-
siastiques, Laïques, Civils que Militaires, que
chacun d'eux pourra rester tranquillement chez
soi, sans être obligé de se réfugier ailleurs,
attendu qu'on ne leur fera aucun tort, & que

tout

tout ce qu'ils voudront ceder de bon gré à nos Troupes, on le leur payera sur le champ en argent comptant & ayant cours. S'il arrive que quelqu'un de nôtre Armée, de quelque condition & caractere qu'il soit revêtu, les ait lezé, on pourra sur les plaintes qui en auront été formées, leur donner toute la satisfaction necessaire. Aussi avons-nous pris des mesures si justes, qu'elles ne doivent porter aucun ombra-ge à la Nation Suedoise; car à mesure que nous avancerons avec nôtre Armée, il y aura dans les Ports plusieurs Vaisseaux chargez de bleds & de vivres, où il sera libre aux deux Nations d'acheter ce qui sera necessaire pour leur subsistance: les Suedois pourront même trafiquer avec nos Sujets, comme ils le jugeront à propos. Au reste les Suedois pourront, s'ils le veulent, prendre parti parmi nos Troupes, & ils doivent être assurez qu'on ne les y forcera en aucune maniere. Ceux au contraire qui se mettront sous nôtre protection jouiront des mêmes privileges que nos Sujets, attendu que personne ne doit nous considerer comme ennemi du Royaume, mais plû ôt comme ami, qui cherche à établir une bonne harmonie, & à renouer une amitié solide entre les deux Royaumes. Dans cette vûë nous esperons que Dieu secondera nos intentions, & que nos Sujets comme ceux de la Suede trouveront également leurs avantages chacun en leur particulier.

Si contre toute atteste on n'avoit aucun égard à nos gracieuses offres & Declarations, & si quelques uns des Suedois venoient à abandonner leurs Habitations, ils ne doivent point

être

des Princes &c. Novemb. 1719. 435
être surpris, que ces endroits soient démolis
& ruinez suivant le droit de la guetres. Nous
excitons donc chacun à prendre les mesures
les plus convenables aux conjonctures presen-
tes. Donné à *Cristiana* le 10. Juillet 1719. Signé
FREDERIC R.

*Nous renvoyons de même aux Journaux pré-
cedens pour ce qui s'est passé en Nortwege jus-
qu'au départ du Roi.*

III. Les Fables de Mr. de la Mothe ont été
imprimées à Paris & à Amsterdam, & viennent
d'être rendues publiques : chacun peut à pre-
sent satisfaire entierement sa curiosité. En
Voici encore deux pour ce mois-ci, après quoi
nous cesserons.

Les deux Oracles. FABLE.

AU Temple de Delphes unjour ;
Un Roi Grec suivi de sa Cour,
S'en alla consulter l'Oracle :
Il vouloit des amis dont il ne put douter ;
Mais sa grandeur est un obstacle
A ce jugement sur qu'il en vouloit porter :
Car comment distinguer l'ami de sa Personne
D'avec l'ami de sa Couronne,
Le zele d'avec l'interêt ;
L'attachement réel de ce qui le paroît ?
C'étoit l'embaras du Monarque.
Il entre seul au Temple, interroge Apollon ;
Et lui demande à quelle marque
Il connoitra l'ami digne d'un si beau nom :
Tu veux, lui dit Phœbus, un ami véritable ?
Celui qui t'osera dire la vérité,
La vérité desagréable,

*Fables de
la Sicile.*

sera

Sera ton homme, à Dieu, voilà ta sûreté.

Le Prince sort, sans rien faire connoître.

Toute la Cour ensuite eut son Oracle à part

Ils demandoient tous par quel art

Ils pourroient faire un ami de leur Maître.

En le flatant toujours, leur dit l'Oracle à tous :

Fausse louange plait, & l'orgueil la seconde :

N'allez pas dire vrai, ce seroit fait de vous.

Ce Dieu connoissoit bien son monde.

Comment ce double Oracle ira-t'il à sa fin ?

Chacun étant ainsi muni de sa recette,

Ils s'assembloient tous au festin,

Où les a convié le Prince qui projette

D'éprouver sur eux son destin.

Mes amis, leur dit il, au moment que la joye

Commençoit à regner entre nos Commençaux,

Que la liberté se déploie :

De l'amitié, rien plus; nous sommes tous égaux.

Pour commencer dites moi mes deffauts.

Si vous en avez, c'est de croire

Que l'on puisse vous en trouver,

Dit la Troupe en Chorus. Et là-dessus de boire.

Un seul ne disoit mot. Qu'avez vous à rêver,

Dit le Roi? je rêve à votre gloire;

Chacun vous flatte ici, je ne puis l'approuver;

Vous avez cent vertus dont s'ornera l'histoire;

Je l'avouë avec joye, & j'en sens tout le prix,

Mais je crains qu'un deffaut nuise à votre me-

moire;

Que vos Lauriers n'en soient flétris.

Vous aimez trop le vin, & quelques fois l'y-

vielle,

De votre front fait fuir la Majesté.

Insolent! dit le Roi; tien, de ta hardiesse

Voilà le prix; le coup étoit porté.

Enfin mon amitié m'a valu vôtre haine,
Dit le mourant; l'Oracle consulté
M'a prédit une mort certaine,
Si j'osois à mon Roi dire la vérité.
Par l'excès du zele emporté,
Je n'ai pû vous la taire, & j'en reçois la peine!
Qu'entens-je, dit le Roi; pardon Dieux irritez
Rendez-moi mon ami, je reconnois son zele?
M'allez-vous donc livrer à la Troupe cruelle
Des flatteurs qui me sont restez?
Jusqu'au bout l'ami fidele
Lui dit: je meurs content si vous en profitez!

IV. Celle-ci sera la dernière qu'on trouvera
dans ces Journaux.

La Pie. FABLE.

UN Traitant avoit un Commis ;
Le Commis un Valet, le Valet une Pie,
Quoique de la rapine ils fussent tous amis,
Des quatre, l'Animal étoit la moins harpie.
Le Financier en chef voloit le Souverain ;
Le Commis en second voloit l'homme d'affaire ;
Le Valet grapilloit ; il eut voulu mieux faire ;
Et des gains du Valet Margot faisoit sa main.
C'est ainsi que toute la vie,
N'est qu'un Cercle de volerie ;
Le Valet donc à son petit Margot
Trouvoit tou' ours quelque mécompte,
Qu'est-ce? dit-il. Quel est le coquin qui m'af-
fronte?
Dans mon Taudis il n'entre que Margot.
A tout hazard il vous l'épie,
Et la prend bientôt sur le fait.

Il voit nôtre galante Pic ,
 Du coin de l'œil faisant le guet ;
 Prendre à son bec sa piece de monoye ,
 Et puis dans le Grenier coutant cacher sa proye.
 C'étoit là que Margot avoit son Coffre fort.
 Amassant sans jôûir ; bien d'autres ont ce sort.
 Oh , ça , dit le Valet , en surprenant la belle ,
 Je te tiens donc & mon argent aussi.

Voyez la gentille femelle :

J'en suis d'avis on volera pour elle ;
 Elle en auroit le gain , j'en aurois le souci.
 Il prononce à ces mots la Sentence mortelle.
 Margot à sa façon se jette à les genoux ;
 Grace , lui cria t'elle ; un peu plus d'indulgence ;
 Au fond je n'ai rien fait que vous ne fassiez
 tous.

Ou par justice , ou par clemence ,
 Donnez-moi le pardon qu'il vous faudroit
 pour vous.

Ce caquet étoit raisonnable ;

Mais le Valet inexorable

Lui coupe la parole & lui tord le gosier.
 Le plus foible , c'est l'ordre , est puni le premier.

*Nouvelle
 Edition des
 Voyages
 d'Adam
 Olearius, &c.*

V. On a fait à Leide chez Pierre Vander
 Aa Imprimeur & Marchand Libraire dans l'A-
 cademie de cette Ville , une nouvelle édition
 des voyages d'Adam Olearius , & de Jean
 Albert de Mandello , en Moscovie , Tartarie ,
 Perse & aux Indes Orientales ; traduits de
 l'Original , & augmentez par le Sieur de Wi-
 quefort , en 4 Vol. Folio Figures. La des-
 cription que l'on y fait de la situation de la
 Livonie , Moscovie , Tartarie , Medie , Perse ,
 de Lindostan , de l'Empire du Mogol , des Isles
 &

des Princes &c. Novemb. 1719. 439

& presqu'Isles de l'Orient, des Royaumes de Siam, du Japon, de la Chine, de Congo, &c. est très-curieuse & de la dernière exactitude. On y trouve au long le naturel, les mœurs, les coutumes de leurs Habitans, leur Gouvernement politique & Ecclesiastique, les raretez qui se rencontrent dans ces Pays, & les ceremonies qu'on y observe. Cette nouvelle édition a été revûë & corrigée exactement, augmentée considérablement, tant dans le corps de l'ouvrage que dans les notes marginales, à quoi on a joint des Cartes Geographiques, des représentations de Villes, & autres tailles douces très belles & très-exactes.

VI. J'ai reçu l'Enigme suivante; je ne sçais si elle est ancienne ou nouvelle, mais elle me paroît assez bien faite; la voici telle qu'on me l'a envoyée.

E N I G M E.

Qui veut me rencontrer n'a qu'à laisser le monde;

Eviter les cachots & chetcher le grand jour;
Ne se point fatiguer sur la terre & sur l'onde,
Puisque c'est dans le Ciel que je fais mon séjour.
Exempte dans ce lieu de troubles & de men-
songes.

Je suis toujours en paix, & dans l'Eternité;
fuyant également & fantômes & songes,
J'accompagne par tout l'aimable vérité.

ARTICLE II.

Qui renferme ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

*La Cour
arrive à
Buen- Retiro.*

LA Cour, que nous dîmes le mois dernier avoir quitté l'Armée près de Pampelune pour se rendre à Corella, partit de cette Ville le 17. Août, & fut coucher à Cintruénigo; le lendemain à Agreda; le 19. à Hinojosa, & le 20. à Almorail. Le 22. elle vint à Almazon, où elle séjourna le 23. à cause d'une legere indisposition qui survint au Prince Regnant; ce qui n'empêcha pourtant pas qu'elle ne continuât sa route le lendemain 24. qu'elle vint coucher à Berlinga. Le 25. elle se rendit à Atienza où elle s'arrêta quelques jours, & le 31. elle arriva heureusement à Buen Retiro. On ne doute plus de la grossesse de la Princesse Regnante; & le Prince son fils aîné, à qui les fatigues de la dernière Campagne avoient causé quelques incommoditez, est entièrement rétabli. On prepare les Maisons Royales de l'Escorial & de Balsain, où la Cour fait état d'aller passer une partie de l'Automne: Cette dernière est située à 2. lieues de Segovic, recommandable par la bonté de l'air qu'on y respire, meilleur qu'en aucun autre endroit de l'Espagne.

II. Quoi que Mr. Colster Ambassadeur des Etats Generaux à Madrid, soit toujours resté dans cette Capitale pendant l'absence de

des Princes &c. Novemb. 1719. 441
de la Cour, il n'a pas laissé de travailler à exécuter les Commissions dont il étoit chargé de la part de ses Maîtres. On a rendu publique une Lettre que ce Ministre écrivit dès le 11. Juillet dernier au Cardinal Alberoni, qui pour lors étoit à l'Armée, avec un Memoire qui y étoit joint, pour être présenté au Prince Regnant. Il me paroît nécessaire de placer ici ces pièces, pour que l'on voye d'un coup d'œil les motifs qui ont porté leurs Hautes Puissances à envoyer cette Ambassade à Madrid. Voici copie de l'une & de l'autre.

*Lettre de Mr. Colster au Cardinal Alberoni,
de Madrid le 11. Juillet 1719.*

LEurs Hautes Puissances, mes Maîtres, m'ont ordonné de delivrer à votre Eminence le Memoire ci inclus, pour être présenté à S. M. Votre Eminence aura la bonté de seconder ce qui y est contenu par votre credit, auquel on a tant d'égard. Au surplus je m'estime heureux d'avoir cette occasion d'assurer V. E. que je suis avec un parfait attachement, &c. Signé MAURICÉ DE CATS.

*Memoire pour être présenté à Sa Majesté
Catholique.*

LE soussigné Ambassadeur Extraordinaire des Etats Generaux des Provinces Unies, a ordre de représenter à V. M. avec un profond respect, que L. H. P. aussi bien que les autres Puissances de l'Europe, doivent avoir

envisagé, avec un chagrin le plus sensible, les troubles qui sont survenus du côté de l'Italie, en attaquant premièrement la Sardaigne & en suite la Sicile par où il s'est élevé de nouvelles flammes d'une guerre, lesquelles n'étant point éteintes dès leur naissance, donnent plus de sujet d'appréhender qu'elles se repandront plus loin, & envelopperont toute l'Europe dans une guerre nouvelle & ruineuse : ce qui ébranlera entièrement les fondemens de la Paix d'Utrecht & de celle de Bade.

Les desastres qui ont accompagnez la dernière guerre, les sommes immenses qui ont été dépensées, & l'effusion extraordinaire du sang humain, ont laissé de si fraîches & de si vives impressions dans la memoire de L. H. P. qu'Elles ne peuvent, sans horreur, penser aux conséquences dangereuses & terribles, qu'une nouvelle guerre peut produire; & par cette raison Elles se croient obligées de contribuer en tout ce qui peut dépendre d'Elles à prévenir un si grand mal.

Dans la situation présente des affaires, Elles ne connoissent point d'autre expedient plus prompt, sinon qu'il plaise à V. M. d'accepter les conditions proposées depuis longtems par la France & la Grande Bretagne.

Quoique L. H. P. ne prétendent pas d'entrer dans l'examen des intérêts de S. M. cependant tous ceux qui considerent ces conditions d'un œil d'impartialité & de desintéressement, doivent juger qu'elles ne sont point défavorables à S. M. puisque bien loin de faire perdre la moindre chose à S. M. elles lui procurent plutôt des avantages considérables :

& quand même il y auroit quelque chose que S. M. jugeât être opposée à ses intérêts, cela ne peut néanmoins contrebalancer en aucune manière le danger & les funestes suites qu'on doit attendre d'une guerre, dont l'événement ne répond pas souvent à l'attente.

Sa Majesté ayant bien voulu donner à L. H. P. des marques réitérées de sa prompte inclination pour la Paix, Elles ont non seulement conçu des esperances, mais Elles sont entièrement assurées, qu'il plaira à S. M. d'en donner presentement des preuves convaincantes, en consentant aux conditions proposées pour le retablisement du repos & de la Paix.

En faisant cela, S. M. augmentera plus sa gloire & sa renommée, que par aucun avantage qu'Elle pourra obtenir par les armes. Sa Majesté plaira extrêmement à toute l'Europe, & donnera une parfaite satisfaction à L. H. P. si Elle veut avoir la bonté de se rendre à leurs instances, & d'accepter lesdites conditions.

C'est dans cette vûë que L. H. P. ont crû qu'Elles ne pouvoient pas donner une preuve plus signalée de leur veneration & de leur amitié envers la personne de S. M. qu'en différant jusqu'à present leur accession à la quadruple Alliance; quoi que leur ardent desir pour le retablisement de la tranquillité & de la Paix, en quoi leur Etat est intéressé de si près, & la situation presente des affaires, ne leur permettent pas de différer plus long-tems à se retouder à ladite accession, Elles se sont néanmoins reservées le terme de trois mois, dans l'esperance d'avoir une occasion de porter S. M. par leurs bons offices à une fin aussi necessaire & aussi
desira-

désirable que la Paix, & le retablisement de la tranquillité publique, afin de prévenir les dangers & les desastres qui doivent infailliblement accompagner une nouvelle guerre. Donné à Madrid le 11. Juillet 1719. *Signé G. MAURICE DE CATS.*

Mecontentement des peuples en Espagne.

Le Baron de Capres envoyé à Paris.

III. Le retour du Prince Regnant à Madrid, après avoir vû enlever, en sa présence, ses meilleures Places par les François, & sans avoir pû mettre à exécution aucun des grands desseins du Cardinal Alberoni, commence à faire ouvrir les yeux à la Nation Espagnolle sur la conduite de ce Ministre, contre laquelle chacun s'émancipe déjà de faire des plaintes. L'idée avantageuse que l'on s'étoit formée dès le commencement de sa capacité, par les grandes choses qu'il vouloit entreprendre, s'évanouit à mesure qu'il manque dans l'exécution; & l'épuisement des Finances de ce Royaume, n'est pas un des moindres sujets qui fait murmurer les peuples. On se flate que la situation où se trouve à present ce Ministre le déterminera à porter son Maître à accepter les conditions avantageuses qu'on lui fait de toutes parts; on commence même à s'apercevoir que la Cour est plus disposée que jamais à la Paix, par la démarche qu'elle vient de faire en envoyant le Baron de Capres à Paris, chargé à ce que l'on assure, de faire de nouvelles propositions beaucoup plus raisonnables que celles qui ont été faites jusqu'à present de sa part.

IV. On écrit de Barcelonne que les Miquelets

des Princes &c. Novemb. 1719. 445

lets ont pris les armes au nombre de près de 6000. dont on a formé differens Corps qui se tiennent aux environs de Tarragone, Pons & Gironne, sous le Commandement des Srs. Carafquet, Esgrarras & Margotte. Ces Officiers sont munis de Patentes des Generaux François, de maniere que les Troupes Espagnolles sont obligées de se tenir renfermées dans les Places, n'osant pas en sortir sans de grandes précautions, & qu'il n'est plus permis de voyager en sûreté dans cette Province.

*Miguelets
prennent les
armes en
Catalogne.*

V. Don Louïs Dacunha Ambassadeur de Portugal, qui avoit suivi la Cour en Campagne, est revenu à Madrid; & Mr. Colster, depuis le retour du Prince Regnant, a eu plusieurs Conferences. On remarque que le Cardinal Alberoni prête plus volontiers l'oreille aux propositions de ce Ministre, qu'avant son départ pour l'Armée, ce qui confirme de plus en plus que la Cour est dans la disposition d'entamer quelque Negociation pour parvenir à terminer la guerre. Le Prince Regnant a tenu aussi differens Conseils secrets, & quoique l'on reçoive souvent des Couriers d'Italie, de Catalogne & d'autres endroits, leurs Dépêches sont tenues si secretes, qu'on n'en peut rien penetrer. Il est à présumer qu'elles ne sont pas au gré de la Cour, sans quoi elles seroient bientôt publiques, suivant l'usage du Ministere Espagnol, qui dans l'occasion sçait faire admirablement bien valoir, même les plus petits avantages.

*Mr. Colster
a plusieurs
Conferences;*

VI. Quoique l'on ignore encore à quoi est destinée

*Inquiétudes
en Espagne
au sujet de
l'Escadre
Angloise.*

destinée l'Escadre Angloise & les Troupes qui se sont embarquées à l'Is. de Wight, (Voyez le Journal précédent à l'Article d'Angleterre) on ne laisse pas de paroître fort allarmé à Cadix & dans tous les Ports d'Espagne, dans l'appréhension que le dessein des Anglois ne soit de faire descente dans ce Royaume, ou de bombarder quelques-unes de ses Places. L'armement que S. A. R. le Duc Regent de France a fait faire à Toulon, ne cause pas moins d'inquiétude. Outre les précautions qu'on a prises dans les Places pour se garantir d'insulte, on a fait défilér des Troupes & renforcé les Postes le long des Côtes d'Andalousie, où il est plus facile de faire descente, qu'en tout autre endroit de l'Espagne.

VII. On a pris à la Cour le deuil pour la mort de Madame la Duchesse de Berri, & on doit le porter six semaines.

*Nouvelles
levées en Es-
pagne.*

Malgré les bruits qui se repandent d'une prochaine Paix entre l'Espagne & les Puissances engagées dans la quadruple Alliance, on ne laisse pas, suivant les Lettres de Madrid du 15. Septembre, de travailler à la levée de quelques Regiments nouveaux de Dragons, pour lesquels on a délivré de Commissions, & à une augmentation de 300. hommes par Bataillon, qui n'étant ci devant composez que de 500. se trouveront désormais de 800.

*Départ du
Chevalier
de St. George
d'Espa-*

Le départ du Chevalier de St. George d'Espagne, s'est confirmé de toutes parts; nous en parlerons plus amplement à l'Article d'Italie de ce Journal.

des Princes &c. Novemb. 1719. 447

VIII. *Naples.* Le 21. Août le Cardinal de Schrottenbach arriva à Naples avec 2 Galeres du Pape & une Felouque Napolitaine, & fut reçu au bruit d'une triple décharge du Canon de tous les Châteaux. S. E. fut logé au Palais, qui est la demeure ordinaire des Vicerois, & le lendemain elle reçut les complimens des differens Consuls sur son heureuse arrivée. Le même jour elle prit possession de la Viceroyauté avec les formalitez accoutumées, & reçut par les Députez de la Ville le present ordinaire qui est de 1500. écus. Le 1. Septembre les meubles & les gros bagages du nouveau Viceroi arriverent au Port de cette Ville, venans de Civita-Vechia sur deux autres Galeres du Pape, & le 2. Son Eminence se promena pour la premiere fois en Carosse par les Ruës de Naples, & se fit voir au peuple.

IX. L'Amiral Bing, que l'on avoit dit avoir fait voile du côté de Palerme avec une Escadre de Vaisseaux Anglois, arriva le 23. contre toute attente à Naples, revenant des Côtes de Sicile avec deux Vaisseaux de guerre & six Bâtimens de transport. Ce General, pendant le séjour qu'il a fait en cette Ville, a eu plusieurs conferences avec le nouveau Viceroi sur les moyens de continuer la guerre avec succès en Sicile, & est resté à Naples jusqu'au 31. du même mois, qu'il mit à la voile avec 7. Vaisseaux pour aller à Genes, embarquer les Troupes Imperiales qui s'y sont rendus du Milanez & du Mantouïan, & qui doivent être transportées en Sicile.

*Arrivée du
Cardinal de
Schrotten-
bach à Na-
ples.*

*Arrivée de
l'Amiral
Bing à Na-
ples.*

*Son départ
pour Genes.*

On a eu avis qu'un Convoi de 7. Tartanes qui étoit parti de Naples vers le milieu du mois d'Août pour l'Armée devant Messine, y étoit heureusement arrivé; & le 9. Septembre on en fit encore partir un second, composé de six autres avec une Felouque, chargées de toutes sortes de munitions, & d'environ 500. hommes de recrûs pour les Regimens qui ne sont pas complets.

X. On n'a pas approuvé à Vienne le projet qui avoit été fait de lever le dixième sur tous les revenus du Royaume, afin de subvenir aux dépenses que l'on est obligé de faire pour soutenir la guerre en Sicile. On est actuellement occupé (ce quinze Septembre) à chercher quelques autres expédiens pour fournir aux frais extraordinaires & absolument nécessaires dans cette conjoncture.

XI. *Sicile.* Depuis ce que nous avons rapporté le mois dernier de l'état où se trouvoient les deux Armées en Sicile, on n'a eu aucune Relation en droiture de part ni d'autre, on a seulement appris les particularitez suivantes de differens endroits.

Après la prise de la Ville de Messine, qui se rendit aux Imperiaux le 9. Août dernier, le General Merci commença à faire travailler aux aproches de la Citadelle. Le Marquis de Spinola qui défend cette Forteresse ayant menacé de couler à fond 7. Vaisseaux & quelques Galleres Espagnoles qui sont restées dans le Port de Messine, le Comte de Merci lui fit sçavoir

Suite de ce qui s'est passé en Sicile depuis le 9. Août jus- qu'au 7. Septembre.

des Princes &c. Novemb 1719. 449

ſçavoir que ſ'il les endommageoit en aucune maniere, il ne devoit ſ'attendre à aucun quartier lorsque la Place feroit reduire. Le 14. les Forts Matagrifone & Castellazzo furent emportez, & la Garnison Eſpagnolle qui les defendoit faite priſonniere de guerre. La priſe de ces deux Forts fit que le Marquis de Spinola ſe vit obligé d'abandonner le Poſte de Ste. Claire, le Retranchement de Terre Neuve, & le Palais, d'où il retira les Troupes qui ſe trouvoient trop preſſées & en danger d'être enlevées. Dans ce tems le General Wallis fut détaché avec un Corps de ſix mille hommes, avec lequel il s'avança près de Scaletta pour observer les mouvemens du Marquis de Lede. qui étoit toujours campé à Francavilla. Les dehors qui empêchoient les aproches de la Citadelle étant occupez par les Troupes Imperiales, on fit la nuit du 19. au 20. l'ouverture de la Tranchée, & on travailla à la droite à des ouvrages pour couvrir les Ouvriers qui devoient être employez à drefler la grande Batterie. La nuit du 20 au 21. les travaux furent perfectionnez. Celle du 21. au 22. on travailla à une nouvelle communication. Du 22. au 23. les Lignes paralelles & les autres Ouvrages qu'on avoit commencez entre la Chapelle Ste Croix & le Port, furent perfectionnez, & l'on y plaça deux Mortiers pour jeter des Bombes ſur la Citadelle & dans ſes dehors. La nuit du 23 au 24. les travaux furent conſiderablement pouſſez, & du 24 au 25. la communication des Magazins avec le Port fut auſſi perfectionnée, malgré le grand feu des Affiegez. On pouſſa la nuit du 25. au 26. les travaux à la droite, pour fer-

rer

ret davantage la Citadelle du côté de la Mer; & celle du 27. la grande Batterie fut perfectionnée à laquelle on plaça 24. pièces de gros Canons, qui commencèrent à tirer le lendemain à la pointe du jour, pour démonter l'Artillerie des Assiegez, qui continuoient à faire grand feu; mais avec peu d'effet. On a appris par des Lettres de Naples, de Rome, & d'autres endroits que le Comte de Merci avoit fait dresser quelqu'autres Batteries & continuoit de faire battre la Forteresse avec 50. pièces de gros Canons & 8. Mortiers, que le 29. le Marquis de Lede commandant l'Armée d'Espagne avoit decampé de Francavilla, ayant envoyé les gros Bagages & les malades à Catanée & Agoſta, & s'étoit avancé jusqu'à Spadafora, à 5. miles de l'Armée Imperiale pour tenter de secourir la Place; que son Armée étoit encore forte de 15000. hommes de Troupes réglées; mais que le General Merci étoit bien disposé à le recevoir en cas qu'il s'approchât, & ne discontinuoit pas le siege. D'autres Lettres de Livorne du 26. Septembre portent que suivant celles qu'on a reçu de Messine dattées du 7. du même mois, les Imperiaux s'étoient rendus Maîtres du chemin couvert, & avoient pris Poste sur la Contrescarpe. Ainsi on est à la veille d'apprendre ou qu'il y aura eu une action, ou que la Citadelle se sera renduë, se trouvant extrêmement pressée.

XII. *Portugal.* Sa Majesté Portugaise paroit toujours persister dans la resolution de ne prendre aucun engagement dans la guerre presente; & le Royaume continuë de jouir d'une

des Princes &c. Novemb. 1719. 451
d'une parfaite tranquillité. Voici ce que
l'on a appris par le Capitaine d'un Vaisseau
revenu depuis peu de la Baye de tous les
Saints, au sujet du soulèvement de quelques
Colonies Portugaises en Amerique.

Que la Ville de *Por* située à 40. lieues de
Praça de Dio qui étoit tributaire à la Cou-
ronne de Portugal depuis longtems, s'étant
soulevée à l'instigation des Arabes, le Comte
d'Ericera Viceroy de ce Pays, y avoit envoyé
une Escadre pour obliger les soulevez de ren-
trer dans leur devoir de gré ou de force. Que
celui qui commandoit les Vaisseaux n'ayant
pû réussir à les ramener par la voye de la
douceur, les avoit attaqués avec tant de succès
qu'il en avoit tués 400. sur la place, emporté
leur Fort qu'il fit démolir, & pris plusieurs
Bâtimens qui étoient dans le Port, parmi
lesquels il y en avoit 5. Arabes. Que le Sophi
de Perse voyant que les Arabes s'étoient em-
paré de l'Isle de *Baharem*, & avoient formé
le siege d'*Ormuz*, avoit envoyé une Ambas-
sade au susdit Viceroy pour renouveller les an-
ciens Traitez avec le Portugal, & le prier de
lui envoyer un prompt secours; que là-dessus
le Viceroy avoit fait équiper une Escadre de
5. gros Vaisseaux qui devoient faire voile vers
les Côtes de Perse sous le commandement de
Don Lopo d'Almeyda, pendant que les Persans
avoient mis une Armée de 80000. hommes
en Campagne contre les Arabes; & qu'on avoit
appris par des Lettres écrites de *St. Sauveur*
au Bresil que le Comte de Vimeyro faisoit re-
parer la Forteresse de *Barbalho*, & construisoit
un Fort sur le bord de la Mer, &c.

*Soulevement
dans quel-
ques Colonies
Portugaises
en Ameri-
que.*

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. Comme la Capitulation du Château de St. Sebastien n'a pu être inserée dans le dernier Journal, où il est parlé de la prise de cette Forteresse, nous la donnerons ici, de même que la Lettre du Roi écrite à Mr. le Cardinal de Noailles pour faire chanter le *Te Deum*. Ces deux pièces sont nécessaires pour qu'il n'échape rien de ce qui s'est passé de plus intéressant pendant le cours de cette Campagne sur la frontiere de Navarre. Voyez le précédent Journal pag. 382. où cette Capitulation & cette Lettre devroient être placées.

Capitulation du Château de St. Sebastien, Signée le 17. Août 1719.

Capitulation du Château de St. Sebastien.

1. *Accordé,* **Q**ue la Garnison sortiroit avec armes, Drapeaux deployez, Tambour battant, avec tous les équipages, 2. pièces de Campagne, 20. coups à tirer pour chacune, 20. coups aussi à tirer pour chaque Soldat, & du pain ou biscuit de celui qui est dans les Magasins pour 3. jours. *Les Assiegez avoient demandé 4 pièces de Canon.*

2. *Accordé,* Que la Garnison pouroit aller librement à l'Armée près de Pampelune par le chemin le plus court, sans pouvoir, sous quelque pretexte que ce soit, être retenué ni obligée

obligée de prendre une autre route.

3. *Accordé*, Qu'on fourniroit des voitures pour les Officiers & leurs bagages jusqu'à la sortie de la Province, & les bœufs nécessaires pour le transport de l'Artillerie, le tout aux fraiz & dépens de la Garnison.

4. *Accordé*, Qu'on ne forceroit ni qu'on n'engageroit aucun Soldat à prendre parti de quelque Nation qu'il fût, à l'exception des deserteurs.

5. *Accordé* Que la Garnison auroit deux Chariots couverts qui ne pouvoient être visités.

6. *Accordé*, Que les malades & les blesez qui étoient dans le Château seroient conduits dans la Ville où ils seroient soiguez aux dépens du Roi d'Espagne; & qu'on doneroit à ceux qui seroient en état de marcher des passeports & une escorte pour aller à Pampe-lune ou autre endroit de la Domination de leur Maître. *Les Assiegez avoient demandé que les malades fussent soiguez aux dépens du Roi T. C.*

7. *Accordé*, Que les Officiers du Roi qui se trouveroient dans le Château, auroient un passeport pour se retirer où bon leur sembleroit, avec les papiers qui concernoient leur Ministère. *Mais on leur refusa d'emporter ceux qui concernoient la Province, qui ont été remis à la députation.*

8. *Accordé*, Qu'on donneroit à la Garnison trois jours de tems pour sortir, afin que les Officiers pussent mettre ordre à leurs affaires; qu'on livreroit à six heures du soir du même jour le *Mirador* & la Porte du Château qui le regarde.

9. *Accordé*, Que l'Isle de Ste. Claire & la

Garnison seroient comprises dans cette Capitulation, dont tous les Articles seroient exécutez à son égard; & qu'on lui donneroit les Chaloupes nécessaires pour passer à St. Sebastien, & y joindre la Garnison du Château.

10. *Accordé*, Qu'on donneroit un passeport à un Officier pour aller à Pampelune aussi tôt que la Garnison sortiroit. *La Garnison avoit demandé que ce passeport fût accordé dans le moment que la Capitulation seroit signée.*

11. Enfin il fut arrêté que 3. Officiers resteroient en ôtage dans la Ville, jusqu'à ce que ce qui est dû par les Officiers aux Habitans, soit payé; & qu'on y laisseroit aussi un Commissaire jusqu'à ce qu'il eût rapporté un Certificat des Alcades comme tout auroit été payé.

Le même jour à six heures du soir le Regiment de Picardie occupa les Postes du Château, & la Garnison sortit le 20. au nombre de 1500. hommes. Le Marquis de Guerchy a été fait Gouverneur de la Place, le Marquis de Dourlac Lieutenant de Roi, & Mr. de Reault Commandant du Château.

II. Voici à present la Lettre du Roi écrite au Cardinal de Noailles.

MON COUSIN,

Vous sçavez déjà de quel œil je regarde les succès que Dieu daigne accorder à mes Armes. Ils ne me flotent qu'autant qu'ils me paroissent des témoignages de la justice de mes intentions, & qu'ils augmentent les esperances d'une Paix prochaine. C'est pour y parvenir plutôt que je poursuis de nouvelles conquêtes: & je ne me suis rendu maître de la Ville & du Château de St. Sebastien, que dans l'impatience d'obtenir du Roi d'Espagne qu'il con-

Lettre du
Roi au Car-
dinal de
Noailles.

des Princes &c. Novemb. 1719. 455
fente enfin à defarmer l'Europe, & à établir
pour ses intérêts & pour sa gloire, une ferme
alliance entre des Nations qui ne se combattent
qu'à regret. Et desirant rendre graces à Dieu
des nouvelles marques de sa protection, je vous
écrivis cette Lettre de l'avis de mon Oncle le
Duc d'Orleans Regent, pour vous dire que mon
intention est que vous fassiez chanter le Te Deum
dans l'Eglise &c. Ecrivis à Paris le 27. Août
1719. Signé, LOUIS.

III. On s'attendoit qu'après la prise des
Ville & Château de St. Sebastien, le Maré-
chal de Berwich entreprendroit le siege de
Pampelune, mais le 4. Septembre on aprit
à la Cour par un Exprés qui y avoit été
dépêché, par ce General, que ce projet
avoit été changé, sur ce que l'on étoit infor-
mé que la Garnison de cette Ville avoit été
renforcée jusqu'à huit à dix mille hommes
sous les ordres du Marquis de Castiglione
qui en a été nommé Gouverneur: cet Ex-
prés ajouta que dès le 28. Août l'Armée
s'étoit mise en marche vers le Rouffillon,
où elle devoit former le siege de quelque
Place importante en Catalogne, que l'on
assuroit être celle de Roses; qu'il n'étoit re-
sté sur les Frontieres de Guipuscoa, qu'un
petit Corps de 17. Bataillons & 21. Escadrons
commandez par le Marquis de Sully, pour
observer les mouvemens des ennemis & veil-
ler à la sûreté des conquêtes qu'on a faites
en ce Pays.

IV. Le Duc de Richelieu qui avoit été
enfermé à la Bastille, sur quelque touçon
qu'on avoit conçu de sa conduite au sujet
de la conspiration qui s'étoit formée en

L'Armée
marche en
Catalogne

Le Duc de
Richelieu
élargi.

France par les intrigues du Prince de Celjamare Ambassadeur d'Espagne, en sortit le 30. Août dernier : ce fut Mr. le Blanc Secrétaire d'Etat qui lui annonça son élargissement, à condition qu'il ne paroitroit pas à la Cour, & se retireroit à sa Terre de Richelieu jusqu'à nouvel ordre. Ce Duc au sortir de la Bastille alla à Couffans chez Mr. le Cardinal de Noailles, où il a été retenu quelque temps par une indisposition.

On a accordé aux Domestiques du Duc & de la Duchesse du Maine qui étoient au Bastille, plus de liberté qu'ils n'en avoient auparavant, ce qui fait esperer qu'ils pourront en sortir bientôt, & même que Leurs Alteffes reviendront à Paris, où on travaille à achever l'Hôtel que ce Prince a acheté depuis peu de Madame la Princesse de Conti.

*Arrêt du
Parlement
de Paris.
C. 6.*

V. Par Arrêt du Parlement de Paris du six Septembre, le Decret de l'Inquisition dont nous fimes mention dans le Journal du mois dernier à l'Article d'Italie, a été supprimé. Le même Parlement par un autre Arrêt rendu quelques jours auparavant condamna à être laceré & jetté au feu, un écrit de Mr. l'Evêque de Soissons, qui avoit été répandu dans le public sous le titre de *Lettre de Mr. l'Evêque de Soissons à Mgr. le Duc Regent, au sujet de l'Arrêt rendu au Parlement le 7. Juin contre quelques écrits de cet Evêque.* Ce Prélat ayant été informé de cette Procédure, fit insinuer au Greffe du Procureur du Roi de Soissons, sa réponse à cet Arrêt, laquelle ayant été envoyée au Procureur General à Paris, il fut rendu sur ses Requisitions, un nouvel Arrêt, par lequel
pour

des Princes &c. Novemb. 1719. 457

pour la contravention commise par ledit Evêque de Soissons aux Ordonnances, Edits & Déclarations du Roi, &c. ce Prélat fut condamné à payer dix mille livres d'aumônes, applicables aux Hôpitaux & pauvres des Paroisses de son Diocèse; qu'à cet effet son temporel seroit saisi jusqu'à ce qu'il eût satisfait à cet Acte; avec défenses de recidiver sous peine d'être procédé contre lui à la dernière rigueur, &c.

VI. Le Marquis de Silly qui est resté aux environs de St. Sébastien, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, s'est posté entre Yron & Fane *Le Marquis de Silly se retranche à Yron,* avec le Corps de Troupes qu'il commande, & a fait travailler à des Retranchemens pour se mettre à couvert, sur ce qu'il a été informé que le Marquis de Castéjodrigo qui est à la tête de l'Armée d'Espagne depuis le départ du Prince Pio, qui est retourné à Madrid, s'étoit rapproché de Pampelune. On assure que ce General Espagnol a fait un Détachement de 8000. hommes de son Armée pour passer en Catalogne par l'Arragon, afin de remplacer les Troupes qu'on a été obligé de jeter dans les Places pour leur sûreté. Les Frégates Angloises qui ont servi à couvrir le siege de St. Sébastien sont restées au Port de Passage jusqu'à nouvel ordre, & le Marquis de Silly a envoyé la grosse Artillerie à St. Jean Pié de Port, pour être à portée de s'en servir en cas qu'on veuille faire quelque nouvelle entreprisse dans la Navarre.

VII. Suivant les avis du 6. Septembre l'Armée Françoisé avoit déjà passé St. Jean Pié de Port & Oleron, & continuoit sa

Arrivée de
l'Armée
Françoise
près de
Montloüis.

marche le long des Pyrenées & de la Cerdaigne Françoise, pour se rendre sur les Frontieres de Catalogne. Par d'autres Lettres de Perpignan du 13. on apprend que les Espagnols avoient abandonné plusieurs Places de la Cerdaigne à l'approche des Troupes Françoises, & que le Maréchal de Berwick étoit déjà arrivé entre *Prats* & *Montloüis* avec une partie de son Armée, le reste y étant attendu incessamment. Qu'un Détachement commandé par un Lieutenant General avoit traversé le Mont d'Aulet du côté de *Puycerda*, & avoit étendu ses Quartiers Jusqu'au delà de *Belver* le long de la *Segre*, où on avoit trouvé des vivres en abondance. Elles ajoutent qu'on assembloit dans le Roussillon une grande quantité de gros Canons, de Mortiers & de Munitions; que l'Armée Françoise se trouvoit supérieure de près de quinze mille hommes à celle des Espagnols, non compris treize mille Miquelets ou Payfans qui ont pris les Armes en Catalogne & en Aragon en faveur de la France; & que l'on présumoit que les exécutions commenceroient en ce Pays par l'attaque du Fort d'*Urgel*, avant que de tenter le siege de *Roses* ou de quelque autre Place importante.

VIII. Mr. le Duc de Bourbon a acheté du Comte de Guise, le Comté de Clermont dans le *Beauvoisis*, pour le payement duquel il a été stipulé, que ce Prince payeroit six cens mille livres en actions sur la Compagnie des Indes, & le reste en argent comptant. Mr. de Castagnes a aussi acheté de Mr. le Marquis d'Ancenis, son Marquisat, pour un million de livres,

des Princes &c. Novemb. 1719. 459

IX. Le 14. Septembre Mademoiselle d'Orleans, fille de Mr. le Duc Regent, fut installée Abesse de Challes par Mr. le Cardinal de Noailles, qui en fit la ceremonie. *Emplois donnez.*

Le Roi ne s'y trouva pas, mais tous les Princes & les Princeesses du Sang y assisterent, & furent magnifiquement traitez à dîner par S. A. R. qui fit servir dans l'Abbaye plusieurs Tables, où il y avoit 800. couverts qui furent tous remplis. *Mademoiselle d'Orleans.*

Le Prince de Vendôme a resigné au Chevalier d'Orleans le Grand Prieuré de France de l'Ordre de Malthe, sous la condition qu'il conserveroit son logement, sa vie durant dans le Temple. Vers le 15. Septembre un Exprés dépêché de Rome apporta de la part du Pape un Brevet de S. S. par lequel Elle agréoit la cession que le Prince de Vendôme a faite au Chevalier d'Orleans de cette dignité. *Le Chevalier d'Orleans.*

S. M. a gratifié d'une pension de 5. mille livres Mr. de Thoy Lieutenant General de ses Armées, & le Marquis de Resvel d'une autre de trois mille livres.

Le 17. Mr. le Duc de Chartres prêta entre les mains du Roi le serment de fideité en qualité de Gouverneur de Dauphiné, comme étoit ci-devant le Duc de la Feuillade, qui en a fait sa demission en faveur de ce Prince.

Mr. l'Abbé Bignon a pris possession de la Charge de Bibliotequaire du Roi, dont étoit ci-devant pourvû feu Mr. l'Abbé de Louvois, moyennant une somme de quarante deux mille écus qu'il a payé aux heritiers, pour un Brevet de retenüe que ce *Mr. de Chartres.*

dernier *L'Abbé Bignon.*

dernier avoit sur cette Charge.

De Beauville.

La survivance de la Charge de premiere President au Parlement de Grenoble, dont est actuellement en possession Mr. Beauville a été accordée à Mr. son fils qui est Maître des Requêtes.

Le Regiment de Cavalerie vacant par la mort de Mr. de Courcillon a été donné au Marquis de Gouraut.

*Luxembourg
Gourg.*

Mr. le Duc de Luxembourg a vendu au Duc de Lorraine, le Comté de Ligni, moyennant la somme de 2. millions argent comptant. Et cette Terre va être rëuñie au Duché de Bar, dont elle fera desormais partie.

Eureux.

Le Duc d'Estrees s'est démis de l'agrément de S. M. en faveur du Comte d'Evieux, du Gouvernement de l'Isle de France, moyennant la somme de trois cens dix mille livres.

*Courten-
vaux.*

La Compagnie des cent Suisses de la Garde, vacante par la mort du Marquis de Louvois, a été donnée au Marquis de Courtenvaux son fils.

*Retour des
Prince de
Conty.*

X. Vers le 15. Septembre Mr. le Prince de Conti qui avoit été arrêté quelques tems à Bayonne par une maladie, arriva à Paris, revenant de l'Armée; Ce Prince eut le lendemain l'honneur de saluer le Roi, & Son Altesse Royale le Duc Regent, desquels il fut reçu très-favorablement.

Mr. Hoc Ambassadeur des Etats Generaux, a visité les Maisons Royales qui sont aux environs de Paris, comme Versailles, Trianon, St. Germain & Marli, accompagné de quantité de Seigneurs étrangers qui
ont

des Princes &c. Novemb. 1719. 461

ont profité de cette occasion pour voir jouër les eaux, & en même-tems toutes les raretez qui font l'ornement de ces magnifiques Palais.

XI. L'après midi du 17. le Roi alla se promener en Carosse à la Meute, & le 22. S. A. R. le Duc Regent partit pour St. Cloud, d'où il ne revint à Paris que le 24. La nuit du 27. au 28. deux Soldats des Gardes Francoises étant en faction, eurent querelle ensemble & firent feu l'un sur l'autre; le bruit ayant éveillé le Roi, il en parut un peu alarmé, & le Maréchal de Villeroy s'étant levé, s'informa du fait, & fit arrêter les deux sentinelles, qui le lendemain furent condamnées par le Conseil de guerre à être pendus, ce qui néanmoins ne fut pas exécuté, Sa Majesté ayant eu la bonté de leur faire grâce. Le lendemain ce Prince accompagné du Duc Regent, du Duc de Chartres, & de toute la Cour, se rendit dans la Plaine du Sablon, où il fit la revûe des Gardes du Corps, des deux Compagnies des Mousquetaires, & des Grenadiers à cheval, S. M. étant assise dans un Carosse découvert, & ayant à ses côtez le Duc Regent & le Duc de Chartres à cheval. On travaille à un nouveau projet pour achever le Louvre avant la Majorité du Roi, ce qui, dit-on, coûtera près de 60. millions; il a aussi été résolu d'employer 6. ou 7. millions pour bâtir des Casernes, dans les différentes Villes du Royaume, les plus exposées aux passages des Troupes, pour que désormais elles ne soient plus à la charge des Habitans.

XII. le 19. du même mois Mr. Bentivoglio Nonce du Pape eut Audience parti-

*Audience
de congé du
Nonce.*

culiere du Roi, conduit par l'Introducteur des Ambassadeurs; & le 26. S. E. prit publiquement congé de S. M. ayant sur la tête la Calotte rouge pour la première fois depuis son élévation au Cardinalat. Ce sera Mr. Masséy qui viendra remplir sa place, à la sollicitation du Duc Regent, qui depuis long-tems fait presser S. S. pour obtenir ce nouveau Ministre. Le lendemain 27. S. E. eut aussi audience de S. A. R. avec les cérémonies accoutumées.

*Retour du
Cardinal
de Rohan.*

On apprend par des Lettres du 29. de Paris, que le Cardinal de Soubise Evêque de Strasbourg, étoit revenu dans cette Ville, ce qui avoit causé beaucoup de joye à sa Famille, qui en avoit donné publiquement des marques, en faisant tirer un feu d'artifice devant son Hôtel.

*Détail de
ce qui con-
cerne les
Finances en
France.*

XIII. Nous sommes dans un tems non seulement fertile en projets, mais encore en miracles; & la Nation Françoisse qui jusqu'à présent avoit eu la réputation d'être une des plus industrieuses de l'Europe, doit tout ce que l'on voit aujourd'hui de surprenant dans le Royaume, au sçavoir faire d'un Etranger, qui a bien voulu quitter en sa faveur sa Patrie, pour venir employer ses heureux talens à son service. Cet étranger est le Sieur Laws Ecossois de Nation, c'est à lui que l'on est redevable de l'établissement de cette célèbre Compagnie dont les Actions, sans qu'elle ait encore fait aucun profit évident, sont déjà montées par ses soins, à un prix qui étonne même ceux qui en ressentent le bénéfice: que les Billets de l'Etat, qui perdoient considérablement, produisent à présent

au delà de leur valeur, & que la Banque Royale, dont l'établissement paroïssoit si suspect, trouve des fonds plus qu'elle n'en peut recevoir. Mais de tous les prodiges le plus grand, est, que l'argent comptant, qui ci-devant faisoit l'objet de la cupidité de tous les hommes, est par les moyens qu'il met en œuvre, si peu en considération, que chacun s'empresse de le jeter dans ces gouffres ouverts pour le recevoir, & que l'on préfère de voir toute la fortune couchée sur deux doigts de papiers, à la sage précaution de la tenir enfermée dans un coffre fort. La soule s'est trouvée si grande aux Bureaux qui sont ouverts, pour faire l'échange de ces effets, qu'il a falu avoir de la protection pour faire recevoir ces especes, & il n'y a eu que les Puissances qui par distinction ayent pû obtenir des souscriptions; ce qui a produit un autre miracle pour le moins aussi surprenant que les premiers, une partie de ces Seigneurs ayent eu l'équité (ce sont les termes d'un Journaliste qui aime à rire) de payer leurs Créanciers des profits qu'ils ont faits en trafiquant leurs actions. En effet on remarque qu'il n'y a que les Grands qui ont profité à ces nouveaux établissemens, & qu'aucun autre particulier n'a encore eu part à ces gains immenses, que l'on dit que le Sr. Laws a procuré au Royaume: ce qui n'est pas une des moindres marques de son habileté. Ce fameux Financier ne promet pas moins que d'acquiter les dettes de l'Etat, qui montent au de à de douze cens millions, en fort peu de tems, & de mettre de reste dans les Coffres du Roi

trois

trois cens millions, par tous les moyens qu'il a pratiqué jusqu'ici, aussi bien que par ceux qu'il prétend mettre, à l'avenir, en usages : voici ceux qui ont été employez pendant le cours du mois de Septembre dernier.

Arrêt concernant les Payeurs de rentes de l'Hôtel de Ville.

XIV. S. M. par Arrêt de son Conseil du 5. Septembre a ordonné, que nonobstant la suppression des Charges des 70 Payeurs des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, & des 70. Controleurs portées par l'Arrêt du 31. Août dernier, lesdits Payeurs & Controleurs acheveront l'exercice de la presente année 1719 & que les fonds pour payer les arretages dûs des années précédentes, leur seront remis à la maniere ordinaire, pour en faire la distribution. Entend S. M. que lesdits Officiers fassent néanmoins proceder incessamment à la liquidation de leurs Offices pardevant le Sr. de la Houffaye, commis à cet effet. Et attendu qu'on trouvera une sùreté suffisante pour les débens des comptes dans le quart du prix des Offices qu'on retiendra aux Payeurs, ordonne qu'ils seront remboursez des trois autres quarts sur la representation de leur titre, & le quart restant après l'apurement de leursdits comptes, dont cependant on leur payera l'interêt à trois pour cent. Et qu'à l'égard des Controleurs, ils seront remboursez en entier, & demeureront les uns & les autres supprimez après le premier Janvier 1720.

Augmentation de Billets de Banque.

XV. Autre Arrêt du Conseil du 12. Septembre par lequel, S. M. étant informée que le nombre des Billets de Banque destinez pour le Bureau de Paris, ne suffisoit pas pour la circulation, & que plusieurs de ses Sujets étoient privez de l'utilité

des Princes &c. Novemb. 1719. 465

l'utilité de cet établissement, a ordonné qu'il fera encore fait 20 Registres, contenant chacun 600 B. liers de 10000 liv. depuis le numero un. jusqu'au numero douze mille, faisant la somme de cent vingt millions, pour être distribués au public au dit Bureau.

XVI Sur ce qui a été représenté au Roi par les Directeurs de la Compagnie des Indes, que pour remplir les engagements que ladite Compagnie a contractés en exécution de l'Arrêt du vingt sept Août dernier, ils ont estimé nécessaire de faire pour 50 millions de nouvelles actions pour être délivrées à raison de *mille pour cent*. S. M. a permis à ladite Compagnie de faire lesdites nouvelles actions jusqu'à concurrence de ladite somme de cinquante millions, lesquels seront de même nature que les 150. millions d'anciennes actions, numérotées depuis cent vingt mille un, jusques & compris deux cens vingt mille. Lesquelles pourront être acquises par toutes sortes de personnes sur le pied de 5000. livres chaque action, payables en dix payemens égaux, en Especes ou Billers de Banque, dont le premier sera comptant, & les autres de mois en mois, & faute de faire lesdits payemens régulièrement, les Certificats délivrés par le Caissier, demeureront nuls. Le Livre pour la délivrance a été ouvert le 15. Septembre, &c. Fait à Paris le 13. dudit mois 1719. *Signé FLEURIAU.*

XVII. Edit du Roi du même mois qui supprime les Officiers établis sur les Ports, Quais, Halles & Marchez de la Ville de Paris; & Arrêt du Conseil du 12. du même mois qui ordonne qu'il sera procédé à la liquidation desdits Offices, & être ordonné le paiement sur le Caissier de la Compagnie des Indes

Augmentation de 50. millions d'Actions pour la Compagnie.

Suppression d'Officiers.

conformément à ce qui a été statué par l'Arrêt du 1. Septembre.

Diminution des E/pices.

XVIII. Le Roi s'étant fait représenter les Memoires donnés sur la nécessité de diminuer encore le prix de l'Or, & même de pourvoir promptement à la réduction de celui de l'Argent: a ordonné par son Arrêt du 23. Septembre, qu'à commencer du jour de la publication, les Louïs d'Or de la dernière fabrique seront réduits à 33. livres la pièce, les demis à proportion, & les Ecus à 5. livres 16. sols; les demis & quarts aussi à proportion. Par le même Arrêt le prix du Marc desdites matieres d'Or & d'Argent a aussi été diminué.

La Compagnie regie par elle-même les Fermes.

XIX. Autre Arrêt du Conseil dudit jour 23. qui ordonne, qu'attendu la délibération prise par la Compagnie des Indes, de regir les Fermes de S. M. dont elle s'est rendu adjudicataire sous le nom d'*Armand Pillavoine*; que l'Arrêt du Conseil du 31. Août dernier en ce qui regarde les publications & adjudications des Sous-Fermes, & tout ce qui a été fait en consequence, sera & demeurera nul & comme non avenu, &c.

Arrêt du Conseil concernant les 50 millions de nouvelles Actions de la Compagnie des Indes.

XX. Le Roi ayant permis à la Compagnie des Indes par Arrêt de son Conseil du 13. du present mois de Septembre (voyez ci-dessus paragraphe XVI) de faire pour 50. millions de nouvelles actions, qui seront acquises par souscriptions à raison de *mil pour cent*, en payant un dixième comptant & les neuf dixièmes restans de mois en mois, les Directeurs de ladite Compagnie ont représenté à Sa M. qu'il s'étoit présenté des personnes qui se sont fait inscrire à l'ouverture des souscriptions, pour des sommes infiniment au dessus du mon-

tant desdites Actions; qu'il s'en presente encore tous les jours un grand nombre qui demandent à souscrire, dans la vûe d'employer les fonds qu'ils recevront des payemens qui leur seront faits pour le remboursement de leurs rentes, & des Charges supprimées, après que la liquidation en aura été faite; mais que leur objet ne pouroit avoir d'exécution s'il ne plaisoit à S. M. donner quelque faveur à leurs remboursemens; & Sa M. voulant bien avoir égard aux representations des Directeurs de la Compagnie des Indes, & donner en même tems à ses Sujets créanciers de l'Etat, des marques de son attention. OUI le rapport.

S. Maj. étant en son Conseil de l'avis du Duc d'Orleans Regent, a ordonné qu'à commencer du jour de la publication du present Arrêt, il ne sera plus delivré de Souscriptions de la Compagnie des Indes qu'à ceux qui payeront un dixième comptant en Billers de la Caisse commune, ou en Recépissés des Srs. Hallée & Renaultt sur le Sr. des Hayes Caissier de ladite Compagnie, & les neuf Dixièmes restans à payer, tant desdites Souscriptions, que de celles qui ont été déjà délivrées sur les 50. millions, ne pourront être payées qu'en pareils effets; defend S. M. au Caissier de ladite Compagnie de recevoir aucun argent ni Billet de Banque, si ce n'est pour les Appoints. Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à Paris le 26. Septembre 1719.
Signé PHELIPPEAUX.

XXI. Nous finissons par ce nouvel Arrêt qui est le dernier qui ait été rendu ce mois de Septembre.

Autre aug-
mentation
de 50. millions
de nouvelles
Actions.

Sur ce qui a été représenté au Roi par les Directeurs de la Compagnie des Indes, que l'empressement du public pour avoir des Actions de la Compagnie a été si grand, que les 50. millions de nouvelles Actions ordonnées par l'Arrêt du 13. du présent mois, ne sont pas à beaucoup près suffisantes pour satisfaire, en sorte qu'ils se trouvent en état de délivrer pour 50. millions d'autres nouvelles Actions, aux charges & conditions portées par l'Arrêt du Conseil du 26. dudit mois de Septembre, s'il plaisoit à S. M. de leur en accorder la permission, à quoi S. M. voulant pourvoir. S. M. étant en son Conseil, de l'avis de Mr. le Duc d'Orleans Regent, a permis & permet à la Compagnie des Indes, de faire pour 50. millions de nouvelles Actions, en cent mille Billets d'une Action chacun, numérotés depuis le numero deux cens vingt mille un, jusques & compris le numero trois cens vingt mille, qui seront acquises aux mêmes charges & conditions portées par l'Arrêt du Conseil du 26. du présent mois. (Voyez l'Arrêt ci-dessus) Fait au Conseil d'Etat &c. le 28. Septembre 1719.
Signé PHELIPPEAUX.

Etat des
Actions pen-
dant le mois
de Septem-
bre.

XXII. Voilà en abrégé l'Histoire de France pendant le mois de Septembre dernier; nous ajouterons seulement en faveur de ceux qui ont du penchant à profiter de ces avis, que vers le 9. de ce mois les Actions étoient à 950 livres, le quinze à 1000. & pendant le reste du mois à 1200. mais que sur la fin la chaleur des Actionnaires commençoit à se refroidir, ce qui fera prendre, sans doute, de nouvelles mesures, afin de leur redonner de la vigueur.

ARTI.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en I T A L I E, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le 24. Août le Cardinal del Giudici fut admis à l'audience du Pape, & presenta à Sa Sainteté ses Lettres de créance. Cette Eminence residera désormais à Rome en qualité de Ministre de l'Empereur, à la place du Cardinal de Schrottenbach qui est passé à la Viceroyauté de Naples.

Le Cardinal del Giudici Ministre de l'Empereur à Rome.

II. Il se tint le 1. Septembre une Congregation extraordinaire de Propaganda Fide, où Mr. Cock Hollandois assista; on présume que ç'a été au sujet de l'état de la Religion Catholique en Hollande, & dans les Places qui ont été cedées pour Barriere à la Republique, en Flandres. Suivant les Lettres du 2. il s'en étoit tenuë une autre quelques jours auparavant, en présence du Pape concernant les affaires de la Chine, à laquelle Mr. Mezabarba avoit été appellé; on assure que ce Prélat doit être nommé au premier jour Vicaire Apostolique, & revêtu de la dignité de Patriarche d'Alexandrie, après quoi il se mettra en chemin pour passer à la Chine. Le 4. S. S. se trouva à l'examen de quelques Evêques qui avoient été proposez, & le bruit étoit grand qu'elle ira passer le reste de la belle saison à Castelgandolse pour rétablir sa santé qui est fort alterée.

III. Sur les instances reiterées de S. A. R.

*Mr. Maffey
nommé Mi
nifre à la
Cour de
France.*

le Duc Regent, le Pape a enfin consenti que Mr. Maffey allât à la Cour de France pour y refider en qualité de son Minifre, à la Place du Nonce Bentivoglio qui a été rapellé. Le 16. Septembre le Cardinal de la Trimoüille eut une audience particuliere de S. S. au fujet des Bulles des Evêques de France qu'Elle fait difficulté d'envoyer ; mais à la follicitation de Son Excellence Sa Sainteté a refolu de tenir un Confiftoire fecret pour travailler à les faire expedier.

*Départ de la
Comteffe de
Maar.*

IV. La Comteffe de Maar qui étoit reftée à Rome depuis le départ de fon époux, eft partie de cette Ville pour l'aller trouver à Geneve, où il eft toujours détenu. Quelques Lettres vénérës de Sicile ont confirmé que le Marquis de Lede avoit décampé de Francavilla le 29. Août dernier, & s'étoit aproché à 5. lieuës du camp des Imperiaux, mais que le Comte de Mercy n'avoit pas difcontinué de faire battre la Citadelle, à laquelle il y avoit une breche fuffifante pour monter à l'affaut, & que le Marquis de Lede n'avoit fait aucune démonftration de vouloir attaquer l'Armée Imperiale, ni de fecourir cette Fortereffe.

V. Voici ce que l'on a appris concernant le Chevalier de St. George.

*Retour du
Chevalier
de St. George
en Italie, fon
mariage.*

Le 25. Août il arriva dans le Port de Livorñ ne deux Galeres Efpagnoles, fur l'une defquelles étoit ce Prince déguifé en Matelot, qui mit auffi-tôt pied à terre, & partit le lendemain en Chaiße de relais avec quelques Officiers de la Maifon : il s'étoit embarqué dès le commencement du même mois à Malaga, &

ccla

des Princes &c. Novemb. 1719: 491

cela avec tant de secret & de précaution, que jusqu'à lors on n'avoit parlé de son départ d'Espagne que fort confusément. Le 28. on aprit à Rome par un Exprés qui avoit été dépêché, qu'il étoit arrivé à *Montefalconé*, & le lendemain la Princesse *Sobieski* le fut notifier au Pape. Le 30. elle partit, après avoir pris congé de Sa Sainteté, pour aller le joindre, & quelques jours après on fut informé à Rome qui y étant arrivée, elle fut d'abord introduite auprès du Prince son futur époux par Mr. *Bonaventura* Evêque de *Montefalconé*, & par l'Evêque de *d'Aquapendente*, qui le même jour fit la cérémonie de les épouser dans l'Eglise Cathédrale de cette première Ville; que le même soir les nouveaux mariez souperent en public, ayant à leur table les deux Prelats & quelques Seigneurs Anglois; que les presens que cette Princesse avoit fait au Prince son époux étoient de la dernière magnificence, & étoient estimez cent vingt mille écus, consistans en un Sceptre garni de diamans, une Montre d'un grand prix, & une Cassette remplie de Bijoux; & que la consommation de ce mariage avoit été notifiée au Pape & aux Ministres étrangers qui font leur résidence à Rome. On a appris du depuis que ce Prince s'étoit retiré à *Viterbe* avec la Princesse son épouse, mais qu'il se disposoit à aller passer le reste de la belle saison à *Castelgandolfe*, S. S. lui ayant permis d'y aller faire quelque séjour.

VI. *Venise*. Le Chevalier *Pierre Grimaldi* a été honoré de la qualité de Procureur de *St. Marc*, & Mr. *Priuli* est parti pour aller à la Cour de *Vienne* en qualité d'Am-

ambassadeur. Le Senat a aussi nommé Mr: André Cornaro pour se rendre en la même qualité, à la Cour de Rome.

On travaille
à réparer
Corfou.

VII. On travaille sans relâche à réparer les Maisons & les Fortifications de Corfou, qui avoient été ruinées par l'accident dont il a été parlé dans nos Journaux précédens; comme les Limites n'ont pas encore été réglées en Dalmatie entre les Commisaires de la République & ceux de la Porte, le Proviliteur Mocenigo se tient toujours campé avec ses Troupes dans le Territoire d'*Imuschi*, à dix lieues de *Spalato*, jusqu'à que cette affaire soit entièrement terminée.

Anniver-
saire célébré
à Florence.

VIII. *Florence*. On a célébré à Florence, avec beaucoup de solemnité, & comme il se pratique tous les ans le 18. Août, l'Anniversaire de la Victoire remportée en 1537. par Cosme I. de Medicis, & de la prise de la Ville de Pise. Ce fut l'Archevêque qui officia dans l'Eglise Cathédrale en présence du Grand Duc & de toute la Cour, & le soir on tira un très-beau feu d'artifice. On a appris par des Lettres particulières que ce Prince avoit fait défense de recevoir dans aucun des Ports de ses Etats; & entr'autres dans celui de Livorne, aucun Bâtiment Espagnol, afin de donner à l'Empereur la satisfaction qu'il demande à ce sujet. Et que sur le refus qu'on a fait à la Cour de Madrid d'écouter quelques propositions de Paix qui y ont été faites, tant de la part du Grand Duc, que de ceux de Parme & de Modene, ces trois Princes étoient sur le point d'entrer dans la quadruple Alliance. Je ne sçais si cette dernière nouvelle est bien véritable, avec le tems on en sera éclairci.

des Princes &c. Novemb. 1719. 473

IX *Genes.* Au commencement du mois de Septembre, il arriva dans le Port de *Genes*, un Vaisseau de guerre Anglois revenant de *Ville Franche*, où il avoit servi d'escorte à 16. Bâtimens de transport qui y ont amenez les Troupes Piemontoises qui étoient en *Sicile*. Ces Troupes sont destinées à l'exécution projetée contre la *Sardaigne*, pour laquelle le Comte de *Maffly* s'est aussi rendu de *Turin* à *Genes*, afin de concerter avec les Generaux Imperiaux les moyens de la faire avec succès.

Le 8. l'Amiral *Bing* entra aussi dans le Port de cette Ville venant de *Naples*, avec six Vaisseaux de guerre Anglois & plusieurs Bâtimens, sur lesquels doivent s'embarquer les Troupes qui sont venues du *Milanez*, & un gros train d'Artillerie, pour être transportées en *Sicile*; le lendemain ce General ayant mis pied à terre, fut complimenté par une nombreuse Députation du Senat, & regalé de toutes sortes de rafraichissemens. La Regence envoya le même jour des Commissaires à *Vado* & à *St. Pierre d'Arenne*, pour faire presser l'embarquement, & veiller à ce qu'il ne se fasse aucun desordre.

Le General *Bonneval* qui doit commander ces Troupes, arriva aussi le même jour de *Milan*; & suivant les Lettres du 25. l'Amiral *Bing* s'étoit rendu dès le 16. avec son Escadre près de *Vado*; ou on avoit commencé l'embarquement des Troupes Imperiales, qui étoient déjà au nombre de 5500 hommes, & qui devoient être suivies par d'autres qui étoient actuellement en marche venans du *Milanez*. Le Marquis de *Lita* Commis-

*Arrivée de
l'Amiral
Bing à Ge:
nes.*

*Convoi pour
la Sicile.*

faire Imperial y étoit aussi venu pour faire la visite des Provisions qu'on devoit embarquer, & le 22. tout étoit prêt pour mettre à la voile & faire route du côté de la Sicile.

*Le Comte
de Coloredo
fait Prince
de l'Empire.*

X. *Milan.* Le Comte de Coloredo Viceroi du Milanéz, a été élevé par l'Empereur à la dignité de Prince de l'Empire. Sur les pressantes instances du Comte de Merci, & les avis que l'Amiral Bing étoit arrivé à Genes avec son Escadre, S. E. a fait presser la marche du reste des Troupes qui devoient s'aller embarquer à Genes, & a fait partir deux Regimens de Cavalerie qui devoient passer par la Romagne. On compte que ce renfort monte à plus de dix mille hommes, ce qui mettra le General Merci en état de terminer avantageusement la guerre de Sicile.

A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

*Entrée du
Comte de
Virmond à
Constantino-
ple.*

I. **O**N a été informé par un Exprés déspêché de Constantinople par le Comte de Virmond, que S. E. avoit fait son Entrée publique dans cette Ville le 3. Août dernier avec beaucoup de pompe; qu'elle avoit été admise le 5. avec une nombreuse suite à l'Audience du grand Visir, auquel elle avoit delivré les presens dont elle étoit chargée pour Sa Hauteffe, de la part de l'Empereur. Et que le 8. elle fut conduite à celle du Grand Seigneur avec les ceremonies accoutumées. Des Lettres du 25. du même mois

des Princes &c Novemb. 1719. 475
mois portent que la peste continuoit d'enlever beaucoup de monde dans cette Capitale, ce qui avoit obligé les Ministres étrangers de se retirer au Village de Bellegrade, situé à 3. lieuës de Constantinople, où S. H. avoit fait dresser une maison en pleine campagne pour y loger le Comte de Virmond avec toute sa suite.

II. *Vienne*. Les Exercices de piété, les Conseils où S. M. I. & C. assiste pour l'ordinaire, & les parties de Chasse, ont fait tour à tour les occupations de cet Auguste Monarque pendant le cours du mois de Septembre. L'Ambassadeur de la Porte a eu part à ces derniers plaisirs, & s'est trouvé quelque fois à la Chasse, mais *incognito*. Ce Ministre paroît fort content des honneurs qu'on lui fait en cette Cour, entr'autres de ce qu'on lui a permis de se trouver à toutes les Fêtes qui se sont faites pour le mariage de l'Archiduchesse avec le Prince Electoral de Saxe; & la dépense de cet Ambassade, qui se fait aux fraiz de l'Empereur, monte à trois mil florins par jour.

III. Le 5. Septembre Ibrahim Bassa Ambassadeur de la Porte, dont nous venons de parler ci-dessus, eut son Audience publique de l'Empereur dans le Château de la Favorite, avec les mêmes ceremonies qui avoient été observées à Constantinople à l'égard du Comte de Virmond. Les chevaux qui composoient son train ont fait l'admiration de toute la Cour, aussi bien que leurs harnois qui étoient de la dernière magnificence: les presens que ce Ministre presenta à S. M. I. de la part de son Maître sont estimez deux millions

*L'Empereur
donne Audience à
l'Ambassadeur Turc.*

millions, & furent le même jour portez en ceremonie du Château de la Favorite au Palais Imperial, où ils ont été exposez à la vûë du peuple pendant trois jours: ils consistent entr'autres en une riche Tente, & plusieurs beaux Tapis de Turquie: un Plumet de Heron garni de joyaux, deux chevaux superbement harnachez, avec des garnitures de diamans, de rubis, & d'éméraldes, & quatre autres Chevaux Arabes des plus beaux, &c. Nous ne décrivons pas l'ordre de cette marche, on la trouve dans une Relation trop longue qui a été renduë publique, nous rapporterons seulement ici la Harangue de cet Ambassadeur à S. M. I. & la Reponse qui lui fut faite, avec quelques formalitez qui s'observerent pendant cette Audience.

Traduction de la Harangue de l'Ambassadeur Turc à Sa Majesté Imperiale & Catholique.

7- **L'**Invincible, le Très-Puissant, le Très-Clement Seigneur, & Souverain des Places saintes de la Mecque & de Jerusalem, Empereur de tous les Musulmans & Protecteur des Persans, &c. Mon très-gracieux Seigneur & Maître, le très-sincere ami de Votre Majesté Imperiale des Romains, &c. m'a envoyé ici en qualité de son Serviteur & Grand Ambassadeur, pour m'informer de la santé de V. M. I. des Romains, & pour lui faire un compliment d'amitié convenable; & comme mon très-gracieux Seigneur donne des assurances par la Lettre que je viens remettre entre les mains de S. M. I. qu'il est resolu d'observer religieusement

semez

des Princes &c. Novemb. 1719. 477
 fement là Paix conclüe à Passarowitz, & qu'il se promet la même chose de la part de V. M. I. des Romains. il m'a ordonné de lui donner verbalement de pareilles assurances. Ce fera un nœud indissoluble de la confiance mutuelle entre les deux Empires, & un accroissement du bonheur & de la prospérité de leurs Sujets, sur quoi je prédís & souhaite un heureux Regne à V. M. I. des Romains.

Après ce discours l'Ambassadeur monta sur le Trône & posa la Lettre du Sultan, envelopée dans une piece de drap d'argent, sur une petite table à côté de l'Empereur, qui tira un peu son chapeau, & l'Ambassadeur retourna à sa place. Sur quoi le Comte de Zinzendorf Grand Chancelier de l'Empire fit au nom de l'Empereur la réponse suivante en Langue Allemande, & dont voici la traduction.

*S*A Majesté Imperiale & Royale d'Espagne, *Reponse de*
de Hongrie & de Boheme, nôtre très cle- *la part de*
ment Empereur & Maître, a très-gracieuse- *l'Empereur.*
ment entendue ce que le present Bassa & Ambas-
sadeur a exposé & déclaré scavoir, que la Porte
Ottomane a fort à cœur de maintenir invio-
lablement la Paix dernièrement conclüe entre les
deux Empires, comme S. M. I. su' mentionnée
l'a vüe par la Lettre qui lui a été remise; de
sorte que ce Monarque se repose entierement
sur ces assurances & protestations qui lui ont
été faites; & S. M. veillera de son côté à ce
que ses Sujets se comportent d'une maniere en-
tièrement conforme à ladite Paix qui a été
conclüe; afin que de part & d'autre on engou-

te les fruits; & ce faisant S. M. I. assure de sa grace & de sa protection le Grand Ambassadeur.

Ceux qui portoient les presens entrerent ensuite, sur quoi le Comte de Zinzendorf reprit la parole, & fit un compliment de remerciement, & les principaux domestiques de l'Ambassadeur furent admis à baiser le pan de l'habit de l'Empereur. Après cette Audience, ce Ministre demanda à voir l'Impératrice, ce qui lui fut accordé, & il témoigna beaucoup de satisfaction d'avoir obtenu cette grace.

Le Prince Eugene lui donne Audience.

Presens qu'il fait à S. A. S.

IV. Le 7. suivant le même Ambassadeur fut conduit avec les ceremonies accoutumées, chez S. A. S. le Prince Eugene de Savoye, qu'il complimenta, & auquel il remit une Lettre du Grand Visir; les presens dont il étoit chargé pour Son Altesse & qu'il délivra, consistoient en un Cheval Turc, dont le poitrail & la bride étoient garnis de plaques d'argent doré & de corail, la selle de damas rouge brodé, & les étriers d'argent doré; un autre Cheval brun, un Couteau dont le manche est garni de diamans, & la gaine d'or garni de diamans & de rubis; 50. miscals d'ambres; une pièce d'Etoffe blanche des Indes nommée *Cunnu*; 2. autres pièces rayées, 2. pièces d'Etoffes des Indes, 3. Ceintures magnifiques, 3. pièces de Drap d'or de Constantinople, une autre pièce brodée d'or, un grand Tapis de soye de Perse à fleurs d'argent, 10. beaux Turbans; une Couverture de Lit de soye, & 3. Tapis blancs de soye.

des Princes &c. Novemb. 1719. 479

V. S. M. I. & C. a honoré de la qualité de Prince de l'Empire, le Comte de Colorado Gouverneur General du Milanez, nous en avons déjà fait mention à l'Article d'Italie de ce Journal.

*Emplois
donnez.*

Colorado.

Le Gouvernement de la Forteresse de Gran en Hongrie a été donné au Baron de Schukenecht Colonel du Regiment de Dragons d'Althan.

Schukenecht

Comme on est convenu avec la Porte, que les Ambassadeurs qui ont été envoyez de part & d'autre, retourneront à leur Cour avant l'hiver, S. M. I. a nommé Mr. Fleischman Conseiller de son Conseil Privé, pour aller resider à Constantinople après le départ du Comte de Wirmond.

Fleischman

Le Comte de Windisgratz partit de Vienne le 13. Septembre pour aller à la Haye en qualité d'Envoyé de l'Empereur, & doit être suivi au premier jour par la Comtesse son épouse, qui a déjà fait embarquer sur le Danube ses gros bagages pour remonter ce fleuve jusqu'à Ratisbonne. S. E. a ordre de s'arrêter quelques jours à la Cour d'Hannover avant de se rendre à la Haye.

Windisgratz

On a appris à Vienne par un Exprés, que le 18. Septembre le Chapitre de Wurtzbourg s'étant assemblé pour proceder à l'élection d'un nouvel Evêque, le Comte de Schonborn avoit été élevé tout d'une voix à cette dignité; ce Seigneur étoit ci-devant Grand Prevôt de l'Eglise Cathedrale de Mayence, &c.

Schonborn.

VI. On a arrêté à Vienne un Abbé Italien, sur ce qu'on a découvert qu'il entretenoit des liaisons préjudiciables à l'Etat avec le

*Abbé arrêté
à Vienne.*

Le Card. Alberoni, ça été par le moyen de quelques Lettres qui ont été interceptées à *Genes*, & envoyées à la Cour, qu'on a reconnu la main œuvre de cet Abbé; plusieurs Commissions ont été établis pour examiner cette affaire à fond & faire la visite de ses Papiers.

Anniversaire
des celebres
à Vienne.

VII. Le 10. on fit à Vienne l'Anniversaire de la délivrance de cette Ville, qui fut assiégée par les Turcs en 1683. L'Empereur & l'Imperatrice Regnante se rendirent ce jour-là du Château de la Favorite à l'Eglise des Augustins déchauffez, accompagnez du Nonce du Pape & d'une nombreuse suite de Noblesse, & assisterent à la Procession qui se fit de cette Eglise à la Cathedrale de Saint Etienne, où Elles entendirent la Predication, après quoi l'Evêque de cette Capitale chanta le *Te Deum*, & officia pontificalement à la Messe au bruit d'une triple décharge de tout le canon des Remparts.

Le 13. on celebra aussi celui de la Naissance de l'Archiduchesse Marie-Anne-Ecône fille de l'Empereur, qui ce jour-là entra dans sa seconde année.

VIII. Mr. Priuli Ambassadeur de la Republique de Venise est arrivé à Vienne, & le 19. le Comte de Bielker y arriva aussi pour y résider en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la Reine de Suede.

Le Roi vetoit
la Ratification du
Traité avec
la Suede.

IX. *Hannover*. S. M. Britannique reçut le 10. Septembre à Hierrenhausen, un Express dépêché de Stockholm, qui apporta la Ratification de la Reine de Suede, pour le dernier Traité d'Alliance conclu avec la Grande Bretagne. S. M. aprit aussi la jonction de l'Escadre de l'Amiral Norris avec

la Flotte Suedoise à Carleskroon, & que ce General quelques jours après son arrivée, avoit remis à la voile pour aller donner la chasse à quelques Vaisseaux Moscovites qui ne s'étoient pas encore retirez. Le 13. le Comte de Sunderland arriva à Hanover venant de Londres par la Hollande, & se rendit le 14. à Hierrenhausen, où il eut l'honneur de saluer le Roi, & de lui faire rapport de la situation des affaires en Angleterre. Le Comte de Windisgrats qui doit se rendre à la Haye en qualité d'Envoyé de l'Empereur, y arriva aussi le 22. & eut le même soir Audience de S. M.

X. Le 23. le Roi partit de Hierrenhausen pour aller à Gohr, où suivant les Lettres du 3. Octobre, prenoit le plaisir de la Chasse en attendant les Princes qu'il y avoit fait inviter, & qui doivent se trouver à la grande partie, pour laquelle on a fait de grands préparatifs; Le Duc d'Yorch Evêque d'Ornabrough y étoit attendu vers le 29. & les Ministres Etrangers y ont suivis S. M. Comme le différend survenu entre les Protestans d'Heydelberg & les Catholiques Romains, fait grand bruit, & que ces premiers se sont adressez à toutes les Puissances Protestantes pour en avoir raison, le Roi avant son départ pour Gohr, fit expedier des instructions nécessaires pour Mr. Halbsne son Ministre à Francfort, afin qu'il se rendît incessamment auprès de S. A. E. Palatine, & lui demanda justice au sujet des griefs dont les Protestans de ses Etats se plaignent.

XI. *Heydelberg.* Le sujet des plaintes des Protestans du Palatinat, consiste en ce que
S.

*Plaintes
des Prote-
stans
du Palati-
nat, à quel
sujet.*

S. A. S. E. P. qui a choisi la Ville d'Heydeberg pour y faire sa residence, a trouvé l'Eglise du St. Esprit, qui étoit occupée par les Reformez, à sa convenance, & en amis en possession les Catholiques Romains, en offrant d'en faire bâtir une autre à ses fraiz, où ils pussent à l'avenir faire leur exercice. Comme les Protestans ont prétendu qu'on leur avoit fait violence, & que par là on donnoit atteinte à la liberté qui leur a été accordée, & aux Traitez de Westphalie, ils ont persisté à ne vouloir pas relâcher cette Eglise, & ont refusé les offres qui leur étoient faites; non seulement ils en ont porté leurs plaintes à l'Empereur, mais encore ont fait intervenir dans leur démêlé les Puissances Protestantes; & ce n'est pas Sa Maj. Britannique qui a seule pris part à cette affaire, le Roi de Prusse, les Etats Generaux & tous les Princes de leur Communion, s'y sont interessés, & ont envoyé des Ministres à la Cour de l'Electeur Palatin, pour porter ce Prince à remettre les choses dans le premier état. Les Lettres que ces Puissances ont écrites à ce sujet ont été rendues publiques, elles sont trop amples pour trouver place ici. On aura soin si cette affaire a des suites, d'en faire mention dans nos Journaux.

*Le Roi va-
visite le Traité
avec la Suede
& s'interesse
pour les Pro-
testans du
Palatinat.*

XII. *Berlin.* S. M. Prussienne a ratifié le nouveau Traité d'Alliance qu'Elle a conclu avec le Roi de la Grande Bretagne, & celui qui vient d'être fait entre ce Prince & S. M. Suedoise, a cause une Joye inexprimable à tous ses Sujets, à cause des avantages qu'ils y trouvent par la cession qui a été faite à S. M. Prussienne de *Stetin*, & de toutes les Places

des Princes &c. Novemb. 1719. 483

Places sequestrées de la Pomeranie jusqu'à la *Penne*. Ce Monarque paroît prendre fort à cœur l'affaire des Protestans du Palatinat, & a écrit à S. A. S. E. P. des Lettres fort vives à ce sujet; il en a envoyé d'autres aux Regences de Magdebourg, d'Halberstat, & de Menden, pour les engager à faire aussi leurs representations à ce Prince; & comme il y a eu quelques desordres à Hambourg, où ce qu'on appelle les Evangeliques, ont été maltraitez, S. M. P. a aussi interposé son Autorité, pour leur faire donner satisfaction.

XIII. *Dresde*. La description de l'entrée du Prince Electoral de Saxe & de l'Archiduchesse son Epouse à *Dresde*, & des fêtes qui se sont données dans cette Ville pendant trois semaines consecutives, au sujet de ce Mariage, rempliroit un Journal entier. Nous dirons seulement qu'il n'a jamais rien paru de plus magnifique ni de mieux entendu; & que la dépense que S. M. Polonoise a faite dans cette occasion, est inconcevable; les presens que ce Prince a donnez à la Princesse sa belle Fille, aussi bien que ceux qu'elle a reçûs de la Famille Imperiale à son départ de Vienne, sont d'un prix infini, & la joye que ce Monarque a témoigné de cette illustre Alliance, ne se peut exprimer. On a imprimé des relations de tout ce qui s'est passé, auxquelles on peut avoir recours.

Le 5. Septembre Mr. Buscoven arriva à *Dresde* pour faire des complimens de felicitation à S. M. de la part du Roi de la Grande Bretagne, & le General Comte de Flemming est parti pour aller trouver à Gohr ce Prince.

*Fêtes à
Dresde.*

Le

Le Comte de Diederikstein a été fait premier Maître d'Hôtel de la Princesse, & la Comtesse de Fugger sa premiere Dame d'Honneur.

XIV. *Baviere.* Le 12. Septembre S. A. S. le Duc Jean Theodore de Baviere arriva à Ingolstat, où S. A. S. E. son Pere l'a en voyé pour achever ses études dans l'Université de cette Ville. Ce Prince fit son entrée dans cette Forteresse au bruit d'une triple décharge du Canon des Remparts, de la Mousqueterie de la Garnison & de la Bourgeoisie qui étoit sous les Armes, & aux acclamations du peuple, accompagné de Mr. le Baron de Valaise Chambellan, Colonel, & son grand Maître d'Hôtel, & du Baron de Trauenhoffen aussi Chambellan. S. A. fut descendre au Palais nommé *Casterhaus* qui étoit meublé magnifiquement, où elle reçut les complimens du Clergé, des Officiers, & des Professeurs de l'Université. Le Magistrat vint ensuite, qui felicita ce Prince sur son heureuse arrivée, & sur la grace que l'Empereur leur Souverain leur faisoit de choisir leur Ville pour sa residence pendant le tems qu'il doit achever ses études. Ce jeune Prince a déjà donné ailleurs des marques de sa capacité, & de son amour pour les belles Lettres, & ce n'est que pour se perfectionner qu'il doit faire quelque séjour dans cette Ville, & donner en même-tems plus d'éclat par sa presence à cette celebre & ancienne Université. Elle fut fondée en 1410. & doit son lustre à Louis Duc de Baviere, qui l'augmenta en 1459. & lui obtint de beaux privileges du Pape Pie II. plusieurs autres

des Princes &c. Novemb. 1719. 485
autres Princes de cette illustre Maison l'ont
gratifiée de quantité d'autres avantages, en-
tr'autres Maximilien I. de très-heureuse me-
moire, & S. A. S. E. à présent glorieuse-
ment Regnante.

ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considéra-
ble en POLOGNE & dans les États du
NORD, depuis le mois dernier.*

I. **S**uede. On a été informé par tant de
différens endroits de la retraite du Czar *Retraite des*
avec sa Flote, des Côes de Suede, que *Czar des*
l'on n'en peut plus douter. Les Lettres *Côes de*
qu'on a reçûes par la voye de Luback, por- *Suede.*
tent que sur les avis que Sa M. Czarienne
avoit eu de la conclusion du Traité d'Al-
liance fait entre la Suede & la Grande Bre-
tagne, & la jonction qui s'étoit faite de l'Es-
cadre Angloise avec les Vaisseaux Suedois
qui étoient à Carleskroon, Elle avoit fait
retirer ses Troupes & ses Galeres des Côes
de Suede; & que le tout ayant rejoint ses
Vaisseaux de guerre près de l'Isle d'Aland
où ils se tenoient, Elle s'étoit retirée à Re-
vel pour éviter le combat que cherchoit à
lui livrer l'Amiral Norris; d'autres Lettres
ont confirmé que le 6. ces Vaisseaux étoient
arrivés dans cette dernière Ville, & que S.
M. Czarienne avoit pris la route de Peters-
bourg avec une partie de ses Galeres, le
reste s'étant retiré à Cronstot.

II. S. M. Suedoise a ratifié les Traitez *Quelques*
de Paix conclus depuis peu avec le Roi de *Articles de*

*Traité de
Paix conclu
avec les Rois
d'Angleterre
& de Prusse.*

la Grande Bretagne & Sa Maj. Prussienne; Par ces Traitez S. M. S. cede à perpetuité les Duchez de Brême & de Werden à Sa Maj. Britannique moyenant un million de Risdales; & au Roi de Prusse, Stetin & cette partie de la Pommeranie située jusqu'à la Penne, moyenant deux millions de Risdales. La plus grande partie de ces sommes a été déjà délivrée aux Ministres Suedois, qui avoient commission de la recevoir, & on assure que S. M. B. s'est engagée de fournir encore à cette Couronne 300. mille Risdales par an jusques à la conclusion de la Paix avec S. M. Cz.

III. On a appris les particularitez suivantes par un Exprés dépêché de Stokolme par le Lord Carteret au Roi de la Grande Bretagne.

*La Reine
va à bord
du Vaisseau
de l'Amiral
Norris.*

Qu'à l'arrivée des Vaisseaux Anglois, la Reine s'étoit renduë à bord de l'Amiral, où Elle avoit été reçûë par une décharge generale du Canon des Vaisseaux; que l'Amiral Norris l'avoit traitée très-splendidement à diner, & qu'il y avoit eu deux Tables, à l'une desquelles étoit S. M. avec le Prince Hereditaire de Hesse son Epoux, le prince de Ratenbourg, le Lord Carteret & l'Amiral Norris; & à la seconde les Seigneurs & Dames de la suite de la Reine; que la Nation Suedoise ne pouvoit assez marquer la joye qu'elle ressentoit d'être délivrée des Moscovites, & que la Reine avoit nommé le Comte de Spar pour aller en qualité de son Ambassadeur à la Cour de Roi du la G. B. que le Lord Carteret avoit envoyé un Gentilhomme au Czar, avec ordre de lui offrir la médiation du Roi son Maître pour conclure la

des Princes &c. Novemb. 1719. 487
la Paix avec la Reine, qui avoit de sa part
accepté cette mediation. On assure toujours
que S. M. B. mettra tout en usage pour termi-
ner cette importante affaire avant son retour
en Angleterre, ou du moins la mettre en état
d'être bientôt terminée, en cas qu'Elle fût obli-
gée de repasser la Mer.

IV. Le Baron de Kniphausen est passé à
la Cour de Suede de la part du Roi de Prus-
se, pour demander un Acte authentique de
la cession que Sa Maj. S. vient de faire de
Stetin à ce Prince. Mr. de Camaredon Mi-
nistre de France est aussi arrivé à Stokolme
avec 300000. Risdals que S. M. T. C. en-
voye à la Reine. Voilà bien des Puissan-
ces qui s'interessent à present à la conserva-
tion de cette Monarchie; il faut esperer que
cela produira à la fin la paix tant désirée
dans le Nord. Entretens Sa M. S. continuë
de tenir de frequentes Conférences pour
pousser la guerre avec vigueur contre le Czar,
en cas qu'il ne veuille rien relâcher de ses
prétentions.

V. *Dannemarck.* Le Roi qui étoit allé
faire un tour à Fredericksbourg, revint à
Copenhague vers le 16. Septembre, d'où il
partit quelques jours après pour aller dans une
petite île située entre la Zelande & la Scanie.
Environ ce tems-là le Contre-Amiral Paul-
sen qui avoit été envoyé avec une Fregate
à la suite de l'Amiral Norris, revint, & ra-
porta la confirmation de la retraite de la
Flotte du Czar, & de la jonction de l'Es-
cadre Angloise à la Flotte Suedoise. Il pa-
roit que tous les grands changemens arrivés

*Arrivée de
quelques Mi-
nistres à Sto-
kolme.*

*Dispositions
de S. M. D.
à la Paix.*

en faveur de la Suède pouvoient bien porter S. M. Danoise à entrer dans quelque Négociation de Paix, d'autant plus que ce Prince a déjà nommé des Ministres pour conférer avec ceux de S. M. Britannique qui se sont rendus en cette Cour. Vers le 20. S. M. étoit retournée à Copenhague, où on travailloit à desarmer les Vaisseaux de guerre qui ont servi cette Campagne sur les Côtes de Norwege, & le 3. Octobre ce Prince repartit pour Fredericksbourg, d'où néanmoins il doit revenir incessamment.

VI. Le Gouvernement de cette partie de la Pommeranie & de l'Isle de Rugen dont S. M. Danoise est en possession, a été donné au General Scholten, par la mort du General Dewitz & Milord Polworth qui étoit envoyé de S. M. B. à Copenhague, est parti pour retourner à Hannover d'où il doit revenir bientôt avec de nouvelles Instructions.

*Declaration
du Czar au
sujet de la
Ville de
Dantzich.*

VII. *Pologne.* Les Troupes Russiennes qui se font si souvent mises en marche pour sortir du Royaume de Pologne, s'y tiennent encore, & continuent de se maintenir dans leurs Quartiers aux environs de *Grodno* & de *Vilna* où elles se font fournir les vivres & les Fourrages nécessaires sous peine d'exécution militaire, comme si elles étoient en Pays de conquête. Il paroît une Declaration de S. M. Czarienne au sujet de la Ville de *Dantzich*, qui porte en substance „ Que si ses „ Vaisseaux ont pris divers Bâtimens Dan-
„ zigois, c'étoit parce qu'ils se trouvoient char-
„ gez de Marchandises pour la Suède; que S.
„ M. Cz. regardoit cela comme une rupture
avec

des Princes &c. Novemb. 1719. 489
 29 avec le Roi & la Republique de Pologne ;
 29 & comme une infraction à la dernière
 29 convention faite avec la Ville de Dant-
 29 zich ; c'est pourquoi S. M. Cz. étoit re-
 29 solû de faire prendre & ensuite confis-
 29 quer tous les Vaisseaux de la Ville de
 29 Dantzich , qui pouvoient être rencontrez
 29 par les siens , & d'envoyer aux Galeres
 29 leurs équipages , &c. Ces Russiens sont
 des Hôtes qui ont bien de la peine à déguer-
 pir , & qui font toujours naître quelque
 nouvel incident pour ne pas sortir de ce
 ma heureux Pays où ils ont déjà causé tant
 de dommage.

ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus conside-
 rable dans LA GRANDE BRETAGNE
 depuis le mois dernier.*

I. **S**Uivant les Lettres de Portsmouth du
 8. Septembre les 4. Bataillons venus
 d'Irlande , qui étoient attendus pour com-
 mencer à faire l'embarquement des Troupes
 destinées à l'expédition secrete , dont nous
 fimes mention dans nôtre dernier Journal ,
 arriverent à Spithead sur neuf Bâtimens de
 transport , sous l'escorte du Vaisseau de
 guerre *L'entreprise* , où ils joignirent ceux
 qui y étoient déjà au nombre de 8 Vaisseaux
 de guerre, 2. Galiottes à Bombes, 25. Bâ i-
 mens de transport , & un Vaisseau servant
 d'Hôpital. Le 11. le Lord Cobham arriva
 à l'isle de Wight venant de Southmpton
 avec plusieurs Volontaires qui devoient ser-

*Embarque-
 ment des
 Troupes pour
 l'expédition.
 secrete.*

vir à cette expedition, & fit la revue des Troupes qui y étoient campées, qui se trouverent completes & en bon état. Le même jour tous les Bâtimens se rendirent de Spithead à Cowes, & le 12. on commença à embarquer les Troupes. Le 15. les Vaisseaux retournerent de Cowes à Spithead où ils attendirent le vent favorable pour mettre à la voile, lequel ne s'étant tourné à l'Est-Sud-Ouest que le 20. l'Amiral Michel fit donner le signal pour partir. Le Lord Cobham & plusieurs autres Officiers qui étoient à terre, se rendirent aussi-tôt à leur bord, & le même jour la Flotte se mit en mouvement & doubla le Cap de Ste. Helene, mais le vent ayant changé au Sud avec un grand calme, on fut obligé de relâcher à Ste. Helene, où elle se tenoit encore le 28. Le 29. sur les 10. heures du matin le vent se trouvant encore une fois favorable, la Flotte remit à la voile à 4 heures de l'après-midi; quelques heures après il tourna au Ouest-Nord-Ouest, & elle fut obligée de revenir à Ste. Helene, d'où néanmoins elle repartit le 2. Octobre avec un vent favorable de Nord-Est, & passa le Canal. On espere qu'elle continuera heureusement sa route & qu'on apprendra bientôt à quoi est destiné cet armement.

*Départ de
de la Flotte.*

*Bills du
Parlement
d'Irlande
approuvez.*

II. Les Seigneurs Regens qui se sont assembles à différentes fois pendant le mois de Septembre dernier, ont donné le consentement Royal à plusieurs Bills du Parlement d'Irlande qui ont été renvoyez au Viceroi. Le Parlement qui se rassembla à Dublin le 21. s'est ajourné jusqu'au 31. Octobre en attendant

des Princes &c. Novemb. 1719. 491
attendant les autres Bils qui ont été envo-
yez à Londres, & sur lesquels la Regence
n'a encore rien décidé,

Les Ratifications des Traitez conclus en-
tre le Roi de la Grande Bretagne, la Reine
de Suede, & le Roi de Prusse, passerent les
Sceaux le 28. & le 30. ils furent renvoyez
par des Messagers d'Etat pour être échan-
gez. Une autre Patente a aussi été sceillée,
par laquelle il est permis au Gouverneur de
Port Mahon, d'y établir pour son compte
des Salines, d'en disposer & de vendre le Sel
à son profit.

III. On travailloit au commencement
d'Octobre à meubler les Apartemens du Pa-
lais de St. James, qui doit être prêt pour la
fin du même mois, que le Roi est attendu
à Londres revenant de ses Etats d'Allema-
gne. Quelques Lettres assurent que S. M.
a fait sçavoir à tous ses Sujets qui sont au
service du Czar, de le quitter incessamment,
& de retourner en Angleterre.

IV. Au commencement de Septembre le
Comte de Peterboroug partit de Londres
pour Hannover, d'où il doit passer en Italie.

Le Colonel Burges a été envoy^é à Ve-
nise en qualité de Resident de S. M. B. &
Mr. Petkum Ministre du Duc d'Hollstein
partit au commencement d'Octobre pour
retourner à Hambourg auprès de son Maître.

Le Lord Archbal^d Hamilton a été nom-
mé Gouverneur de la Jamaïque à la place
du Chevalier Laws.

V. Quelques Gentilshommes Ecoissois ci-
devant affectionnez au parti du Chevalier de
St. George, & qui s'étoient retirez à Leide

*Le dernier
Traité passé
au Sceau.*

*Le Roi as-
tendu à
Londres.*

Peterboroug.

Burges.

Hamilton.

*Retour de
quelques
Gentilshommes*

mes ci-de-
vant atta-
chez au
Chevalier
de St. George.

492

La Clef du Cabinet

en Hollande, ont obtenu la permission de retourner dans leur Patrie, en vertu d'un Acte par lequel il est permis à ceux qui ont suivis le Prétendant de revenir dans un tems fixé dans le Royaume, pourvu qu'on n'eut intenté aucune action contre eux. Ces Gentilshommes sont Mrs. Maule frere du Comte de Panmure, Sorheringham, Graham, Bruce de Clacknahan, le celebre Docteur Gayrnes & un autre, lesquels partirent tous de Londres le 26. Septembre pour retourner à Edimbourg.

ARTICLE VIII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en HOLLANDE & aux PAYS BAS depuis le mois dernier.

Assemblée
des Etats
Generaux.

I. LE 13. Septembre les Etats de Hollande &c. se rassemblerent la premiere fois depuis leur dernier ajournement & se separerent le 17. pour ne se rassembler que le 28. Le 18. il y eut Congrez des Ministres étrangers comme à l'ordinaire, & les jours suivans plusieurs furent en conference avec le Comte de Cadogan Ambassadeur & Plenipotentiaire de S. M. Britannique. Le 28. les Etats se rassemblèrent & se separerent quelques jours après jusqu'au 11. Octobre qu'ils firent de nouveau l'ouverture de leurs Assemblées.

II. Mr. Brow a été fait Conseiller du Conseil de Flandres à Middelbourg, & prêta le 18. le serment ordinaire dans l'Assemblée de L. H. P. & le 26. elles renouvelerent

des Princes &c. Novemb. 1719. 493
yellerent le Magistrat de Bois-le-Duc.

Le Duc de Warhton qui avoit été voyager en Italie est arrivé à la Haye & se dispoſoit vers le 28. à retourner à Londres.

Le Baron de Florh est auſſi arrivé à la Haye pour y reſider en qualité de Miniſtre du Duc d'Holſtein Gottorp.

On a reçu quelques avis que le Marechal de Berwick avoit formé le ſiege d'Urgel, le mois prochain on en aura des nouvelles plus précises.

III. La traduction de la reponſe que le Cardinal Alberoni a faite à la Lettre & au Memoire qui lui ont été envoyez par Mr. Colſter Ambaſſadeur des Etats Generaux à Madrid, a été renduë publique à la Haye, cette Lettre & ce Memoire ſe trouvent dans ce Journal à l'Article d'Eſpagne, on n'a qu'à y recourir. Voici la reponſe-

Reponſe du Cardinal Alberoni à la Lettre & au Memoire de Mr. Colſter, inſerées à l'Article d'Eſpagne de ce Journal.

J Ai communiqué au Roi mon Maître la Lettre de V. E. du 11 de ce mois, par laquelle S. M. a vû les inſinuations que V. E. fait au nom de la Republique pour la concluſion d'une promptè paix: offices qui ſont non ſeulement bons & ſalutaires, mais auſſi très loüables & qui meritent une grande attention; afin qu'ils ſoient dirigez ſelon les vûës & l'ardent deſir de S. M. pour procurer le repos & la paix à l'Europe.

Ce motif a engagé S. M. de m'ordonner de dire à V. E. que la Republique doit faire attention que S. M. n'a eu aucune vûë particulière

*Reponſe du
Cardinal
Alberoni au
Memoire de
Mr. Colſter.*

culiere dans la presente guerre, mais uniquement celle de défendre sa reputation, & le point d'honneur; & que la grande difficulté ne consiste pas dans les differens interêts, mais dans les manieres violentes & inouïes qu'on veut employer envers S. M. renverser les droits des successions & les Traitez les plus solempnels.

La Republique a trop de prudence & de sagesse pour ne pas comprendre les consequences d'une telle conduite, qui causeroit aussi sa ruine totale, & qu'elle doit employer ses vives & fortes instances pour la tenuë d'un Congrèz, de la maniere usitée entre des Souverains ennemis ou Mediateurs.

Et comme S. M. veut correspondre à l'amitié sincere de la Republique, & faire voir son estime pour elle, S. M. a resolu d'envoyer une personne de confiance en Hollande auprès du Marquis Beretti Landi son Ambassadeur, pour l'informer de ses intentions & de tout ce qui pourra contribuer à cette fin.

Quant à moi V. E. peut croire librement combien il me sera très agreable de procurer une telle Paix, si necessaire pour le bien public, & V. E. peut être pareillemnt assurée de l'estime particuliere que j'ai pour votre personne, & du desir sincere que j'ai d'être capable de rendre service à S. E. dans toutes les occasions qu'elle m'en donnera, &c. *Signé* Le C. ALBERONI. *Au Camp Royal à Astein le 17. Juillet 1719.*

Brigands dans le plat Pays. IV. *Bruxelles.* Il s'est repandu une grande quantité de voleurs & de brigands dans le plat Pays aux environs de Bruxelles, qui y commettent des desordres inouïs, & somment

des Princes &c. Novemb. 1719. 495

ment les Payfans de leur payer des contributions, faute de quoi ils menacent de les piller & de bruler les Villages. Les Communautez font si fort alarmées, qu'elles n'osent s'assembler pour s'opposer à ces brigandages, & le Marquis de Prié a fait sortir quelques Détachemens de Dragons de la Ville, afin de leur donner la chasse, qui, suivant les Lettres du 21. en avoient déjà arrêté quelques uns qui ont été conduits à Bruxelles.

V. La procedure qu'on faisoit à Bruxelles contre les prisonniers d'Etat qui étoient arrêtés, & dont nous avons parlé dans les Journaux précédens, étant achevée le 18. on leur fit intimer à chacun leur condamnation, & le 19. on fit la lecture de leurs Sentences; après quoi l'exécution commença par le Doyen Anieffens qui fut décapité; ensuite on en pendit cinq, & on fit grâce à deux autres qui avoient mérité la même peine; deux qui furent fouïettez à la porte du Chancelier, dont la maison avoit été pillée dans le dernier tumulte, furent marquez & banis; un troisième fut fustigé sous la potence; & sur le soir on fit sortir par différentes Portes de la Ville les autres Doyens qui étoient condamnés à un banissement peretuel & confiscation de leurs biens, &c.

VI. On a fait dans toutes les Villes des Païs-Bas Autrichiens de grandes rejoüissances au sujet du jour de la naissance de S. M. I. & C. qui le premier Oëtobre entra dans sa trente-cinquième année.

*Exécutions
à Bruxelles.*

ARTICLE IX.

Qui contient le Mariage & la Mort des Princes & autres personnes Illustres.

Mariages.

I. ENviron le 6. Septembre le Chevalier de St. George, dont l'Histoire est assez connue épousa à son retour d'Espagne, à Montefascone, la Princesse Clementine Sobieski. Ce fut l'Evêque d'Aquaspendente qui en fit la cérémonie, & ce mariage fut notifié quelques jours après à tous les Ministres des Princes Etrangers qui étoient à Rome.

Le 28. le Marquis de Camarthen fils du Duc de Leeds épousa en Angleterre Mademoiselle Seymour fille du Duc de Somerset dans la Maison de Plaisance de ce dernier Seigneur à Perworth. Cette Demoiselle a porté en mariage à son époux dix mille livres sterlings.

Le Comte de la Lippe a épousé au commencement d'Octobre à Istein la Princesse de Nassau de ce nom.

Et la Princesse fille du Prince Regnant de Sulzbach a été donnée en mariage au Prince Guillaume de Hesse-Rhinfelds.

Le 28. Septembre le Comte de Gondolo Camerier de S. M. I. & C. & son Conseiller d'Etat pour l'Autriche, épousa dans la Chapelle du Palais Imperial à Vienne la Comtesse de Pommernberg Dame de la Cour & de la Chambre de l'Impératrice Mere. Ce fut le Nonce qui en fit la cérémonie, & toute la famille Imperiale y assista.

II. Au commencement du mois d'Août
Charles

des Princes &c. Novemb. 1719. 497

Charles Stanislas de Radzwill Duc d'Olliva & de Meswis, Prince du St. Empire, & Chancelier du grand Duché de Lituanie, mourut dans son Château de Biella petite Ville de Pologne dans la Polesie, Province de Lituanie.

Morts.

Vers le 2 Septembre la mort enleva à Venise le Chevalier Laurent Soranzo âgé de 80 ans. Ce noble Venitien avoit eu devant rempli avec honneur les Ambassades d'Angleterre & de Turquie.

Le 3. Madame la Comtesse Douairiere de Bonneval Mere des deux Generaux qui sont au service de l'Empereur, mourut à Paris.

Et dans la même Ville décéda quelques jours après M. de Maury de Madaillan de l'Espeire Comte de Chauvigny.

Le Pere le Tellier ci devant Confesseur du Roi Louis XIV. est aussi mort dans la Maison de la Fleche où il avoit été relegué.

Environ le 12. le Baron de Gersdorf Envoyé du Roi de Pologne aux Etats Generaux mourut à la Haye; son corps a été transporté à Rotterdam pour y être inhumé.

Dans ce tems-là la mort enleva à Paris Mr. de Cromftom Resident de la Reine de Suede à la Cour de France. Son corps a été embaumé & transporté à Bois-le-Duc pour être déposé dans le tombeau de son Frere qui est Officier General au service des Etats d'Hollande.

La nuit du 18. au 19. Mr. Gliceth Sieigneur de Spabrock &c. & Député de l'Assemblée de L. H. P. pour la Province de Zelande mourut à la Haye.

Les

Les chaleurs ont été si excessives pendant cet Été, qu'elles ont causé des maladies en plusieurs parties de l'Europe qui ont fait beaucoup de ravages. La petite verole entr'autres a emporté une infinité de Personnes. De cette maladie sont morts à Paris Mr. le Marquis de Courcillon fils du Marquis d'Angeau, Mr. le dain Conseiller au Parlement; Mr. Colbert de St. Marc Cornette dans les Chevaux légers; & le Neveu de Mr. Hop Ambassadeur d'Hollande.

Le 26. le Marquis de Louvois Capitaine des cent Suisses de la Garde de Sa Majesté mourut à Rambouillet Maison appartenant à Mr. le Comte de Toulouse.

Et le Comte de Requem Chanoine de Strasbourg mourut à Paris environ le même tems,

Le 2. Octobre mourut aussi dans la même Ville Rolland François de Queroen de Cœstantao Evêque d'Auranches âgé de 56. ans.

F I N.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Novembre 1719.

ARTICLE I. <i>Contenant quelques Nouvelles de Literatures.</i>	page 423
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	440
ARTICLE III. <i>France</i>	452
ARTICLE IV. <i>Italie.</i>	469
ARTICLE V. <i>Allemagne & Hongrie.</i>	474
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	485
ARTICLE VII. <i>Grande Bretagne.</i>	489
ARTICLE VIII. <i>Hollande & Pais-Bas.</i>	492
ARTICLE IX. <i>Mariages , & Morts des per- sonnes Illustres.</i>	496

*Extractum Privilegii Sacræ Cæsareæ
& Catholicæ Majestatis.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac a iis quibuscunque Librariam negotiationem exercentibus, seriò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andræ Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Sux Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andræ Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 10. Februarii 1716. Infra scripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. PETRUS JOSEPHUS DOLBERG.